



GPF1: notre magazine
de la F1

Le nouveau chez-soi
de Céline

Daniel Lemay à Las Vegas
Cahier Arts+Spectacles, page C1



MONTRÉAL | JEUDI 23 MAI 2002 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 118^e ANNÉE > NO 209 > 76 PAGES > 6 CAHIERS | 65 ¢ TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70¢

CAISSE DE DÉPÔT

Landry offrira le poste à Rousseau

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Le premier ministre Landry compte proposer le poste convoité de président de la Caisse de dépôt et placement au grand manitou de la Banque Laurentienne, Henri-Paul Rousseau. La ministre des Finances, Pauline Marois, approuve sans hésitation ce choix.



Henri-Paul Rousseau

Des sources dans l'entourage du premier ministre Landry, de même que des éminences grises du Parti québécois, ont confirmé hier à *La Presse* que le choix de M. Rousseau faisait consensus au sein du gouver-

nement. Une question demeure cependant entière. Le président de la Laurentienne acceptera-t-il une sérieuse diminution de salaire contre un défi plus important ? M. Rousseau gagne actuellement environ un million de dollars par an, explique-t-on. Même si la rétribution du président de la Caisse pouvait être bonifiée, le futur patron de la CDP ne pourrait gagner plus de 400 000 \$ grosso modo, soit ce que touche le président d'Hydro-Québec, André Caillé, en tenant compte des bonus.

Jusqu'ici, M. Rousseau n'a pas abattu ses cartes. Il ne fait qu'ironiser sur cette possibilité, ont indiqué des collègues dans les coulisses.

Voir ROUSSEAU en A2

cyberpresse.ca

Consultez notre dossier sur la Caisse de dépôt et placement du Québec et le virage qui s'y amorce à : www.cyberpresse.ca/caissedepot

FIN DU CONFLIT À RADIO-CANADA



Les responsables syndicaux des 1400 grévistes de Radio-Canada ont été félicités à plusieurs reprises pour leur dévouement hier lors de l'assemblée générale où les syndiqués ont accepté les dernières offres de Radio-Canada. De gauche à droite et de bas en haut, on voit ici Ubaldo Bernard, vice-président, Jean Grenier, conseiller syndical, Pierre Cyr, membre du comité de négociation, Michel Couturier, président, et Rosaire L'Italien, délégué et scrutateur.

Photo MARTIN CHAMBERLAND, La Presse

Les employés acceptent les offres sans enthousiasme

KARIM BENESSAIEH

DES OFFRES patronales légèrement bonifiées in extremis auront finalement fait pencher la balance dans le conflit à Radio-Canada. Dans une proportion de 69,7 %, les employés ont dit oui hier et ont mis un terme à un affrontement qui aura duré 60 jours.

Après moins de trois heures d'assemblée — celle de la semaine dernière en avait duré 12 —, les résultats du vote ont été accueillis par des cris de joie par une partie des quelque 1000 employés présents : 694 pour, 302 contre, 3 bulletins annulés. Pas d'euphorie, cependant, pour cette entente

qualifiée plus tôt par le bureau syndical de « fort acceptable, honorable et porteuse de meilleurs lendemains ».

Voir RADIO-CANADA en A2

Autres informations en A3

cyberpresse.ca

Tout sur le conflit de travail à Radio-Canada à : www.cyberpresse.ca/medias

Chrétien fixe de nouvelles règles éthiques

« La crédibilité du gouvernement est en jeu », reconnaît le premier ministre

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Craignant que les affaires Groupaction et Boudria ne causent un tort irréparable à son gouvernement, le premier ministre Jean Chrétien tentera de redorer le blason de son équipe ministérielle en dévoilant aujourd'hui de nouvelles directives en matière d'éthique qui s'appliqueront à tous les députés de la Chambre des communes.

M. Chrétien, qui s'est porté à la défense du ministre des Travaux publics, Don Boudria, à plusieurs reprises hier aux Communes, cherche ainsi à rassurer à la fois les Canadiens et ses propres députés au sujet de l'intégrité de son gouvernement, selon des informations obtenues hier par *La Presse*.

Malmené par les partis d'opposition qui accusent son gouvernement de corruption, il annoncera les grandes lignes de son plan en matière d'éthique lors d'un discours prévu ce matin aux Communes où les députés libéraux ont reçu l'ordre de se rendre en grand nombre.

Le chef du gouvernement libéral a clairement fait savoir à ses troupes hier, lors de la réunion de son caucus, qu'il comptait riposter aux « attaques des partis d'opposition et des médias ».



Jean Chrétien

Voir CHRÉTIEN en A4

cyberpresse.ca

Retrouvez l'ensemble des controverses sur la question du favoritisme à Ottawa à : www.cyberpresse.ca/favoritisme

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Actuel	cahier B	La Presse Affaires	cahier D
Arts et Spectacles			
	cahier C	Le monde	A9-A14
- horaire spectacles	C7	Loteries	A2, A14
- horaire télévision	C4	Montréal Plus	cahier E
Bandes dessinées	D8	Mots croisés	D15, S10
Bridge	B15	Mot mystère	D15
Décès	E6, E7	Petites annonces	
Éditorial	A16	- immobilier	D16, D17
Êtes-vous observateur		- marchandises	D17
	D16	- emplois	D17
Feuilleton	D15	- automobile	E6, E8
Forum	A15, A17	- affaires	D2
Horoscope	E8	Politique	A6-A8
		Quoi faire	E4

MÉTÉO

Généralement ensoleillé
Maximum 24, minimum 13



Les journées jaunes de l'administration Bush



RICHARD HÉTU
collaboration spéciale
LA PRESSE À NEW YORK

POUR informer les Américains de l'importance de la menace terroriste, l'administration Bush a adopté en mars un système d'alerte utilisant cinq couleurs.

En vertu de ce système, les dernières journées étaient jaunes aux États-Unis, c'est-à-dire que la menace terroriste était « élevée ». Le jaune se trouve en troisième position après le bleu (alerte modérée) et le vert (faible), mais avant l'orange (très élevée) et le rouge (maximale).

Sur l'échelle du système, le

jaune est donc une journée normale aux États-Unis après le 11 septembre. Officiellement, l'administration Bush n'a aucune information précise sur un attentat terroriste, mais elle demande aux citoyens de rester vigilants.

Cela dit, sous la pression politique, le jaune peut apparemment tourner à l'orange, voire au rouge. Ces jours-ci, en tout cas, l'administration Bush donne l'impression de parler comme si l'alerte était maximale.

Dimanche, le vice-président des États-Unis, Dick Cheney, a dit aux Américains qu'ils ne devaient pas se demander « si » les terroristes allaient les frapper de nouveau, « mais quand ». Le lendemain, le directeur du FBI, Robert Mueller, a dit que des attentats suicide à la bombe du genre de ceux commis en Israël étaient « inévitables » aux États-Unis. Le même jour, le secrétaire à la Défense, Donald Rums-

feld, a dit que les terroristes mettraient « inévitablement » la main sur des armes de destruction massive, chimiques ou nucléaires.

Même le *Washington Times*, un journal très conservateur, a trouvé que l'administration Bush exagérât. Selon le quotidien, les mises en garde à répétition ont pour objet de « faire taire les critiques » suscitées par les révélations de la semaine dernière sur les signaux ratés par le gouvernement américain avant le 11 septembre.

L'administration Bush tenterait donc de changer de sujet. Il y a de quoi être suspicieux. Mardi, la police de New York a lancé une alerte sur la base de données émanant du FBI sur des « menaces générales » contre la ville. Cibées potentielles : la statue de la Liberté et le pont de Brooklyn. À la veille du long week-end du Memorial Day, les médias américains ont sauté à pieds joints sur cette information non corroborée.

Le FBI voudrait-il lui aussi changer de sujet ? L'été dernier, l'agence fédérale n'a donné aucune suite à la note de service d'un agent de Phoenix démontrant que des terroristes potentiels apprenaient à piloter aux États-Unis. La note a été écrite deux mois avant le 11 septembre. Il ne s'est jamais rendu à la Maison-Blanche, qui s'inquiétait pourtant des projets du réseau d'Oussama ben Laden.

WE HAVE NOTHING TO FEAR BUT FEAR ITSELF (Nous n'avons rien à craindre, que la crainte elle-même), claironnait le *New York Post* à la une, hier, au lendemain de l'alerte new-yorkaise.

Le *Post* s'inspirait bien sûr des célèbres paroles du président Roosevelt pendant la dépression des années 1930.

Voir JAUNES en A2



Lunettes complètes*
monture + verres
(simple vision) = **79 \$**
monture + verres
(double vision) = **129 \$**
monture + verres
(progressifs) = **189 \$**

Achetez maintenant et payez en 12 versements égaux sans intérêts
* voir détails et sélection en succursale.

GREICHE SCAFF
OPTOMÉTRISTES

www.greiche-scaff.com

Examen de la vue
Verres de contact
Grand choix de montures exclusives
PARTOUT AU QUÉBEC
Pour renseignements, appelez
(514) 336-4444
Sans frais 1 877 667-2020

1 > DEMAIN DANS LA PRESSE



Le retour du gentleman perdu

Dernière tendance dénichée par les faiseurs d'attitudes : le retour de la galanterie, de la courtoisie, du civisme, bref du savoir-vivre. Il est de nouveau de bon ton dans nos sociétés pressées de s'écarter pour laisser passer une femme, d'envoyer des fleurs à un collègue malade ou de céder sa place à un homme âgé dans l'autobus. Véritable lame de fond ou phénomène de mode ?

À lire demain dans le cahier
Actuel

2 > AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



> Venez clavarder avec Mario Dumont à 10 h
cyberpresse.ca/clavardage

> La Croisette en direct
cyberpresse.ca/cannes

> Israël : des patriotes qui en ont assez
cyberpresse.ca/patriotes

POUR NOUS JOINDRE

La Presse / cyberpresse.ca , 7, rue Saint-Jacques, Montréal (QC) H2Y 1K9

La Presse

	TÉLÉPHONE	TÉLÉCOPIEUR	COURRIEL	HEURES D'OUVERTURE
RÉDACTION		(514) 285-6808	redaction@lapresse.ca commentaires@lapresse.ca	Lundi au vendredi : 8 h15 à minuit Sam: 10h à minuit Dim: 10h à minuit
Actuel	(514) 285-7070	(514) 285-6808	actuel@lapresse.ca	
Arts et Spectacles		(514) 285-4814	arts@lapresse.ca	
Économie		(514) 285-4809	economie@lapresse.ca	
Montréal Plus		(514) 285-6808	montrealplus@lapresse.ca	
Sports		(514) 350-4854	sports@lapresse.ca	
Editorial, Forum	(514) 285-7027	(514) 285-4816	forum@lapresse.ca	Lundi au vendredi : 9 h à 17 h
CYBERPRESSE	(514) 285-7070	(514) 285-7123	commentaires@cyberpresse.ca	Lundi au vendredi : 6 h à 2 h Samedi et dimanche : 7 h à 2 h
ABONNEMENT	(514) 285-6911 / 1-800-361-7453	(514) 285-7039	abonnement@lapresse.ca	Lundi au vendredi : 6 h30 à 17 h30 Sam : 7 h à midi / Dim : 7 h à 11 h
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363 / 1-866-987-8363	(514) 848-6287	petitesannonces@lapresse.ca	Lundi au vendredi : 8 h00 à 17 h30
PAGES ANNIVERSAIRES / ARCHIVES PHOTO	(514) 285-7364	(514) 285-6988	archives@lapresse.ca	Lundi au vendredi : 9 h à 17 h
PUBLICITÉ				
Décès et remerciements	(514) 285-6816	(514) 350-4875	deces@lapresse.ca	Lundi au jeudi : 8 h30 à 21h Vendredi : 8 h30 à 20 h30 Samedi et dimanche : 14 h à 18 h
Carrières et professions	(514) 285-7320	(514) 499-2053	carrieres@lapresse.ca	Lundi au vendredi : 8 h30 à 17 h30
National et voilà!	(514) 285-7306	(514) 845-8129	—	Lundi au vendredi : 8 h30 à 17 h30
Vente au détail	(514) 285-6931	(514) 845-5830	—	Lundi au vendredi : 8 h30 à 17 h30

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

Envois de publication canadienne Contrat de vente numéro 0531650
Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518

3 > À VENIR CETTE SEMAINE



> Festival de Cannes

Ne manquez pas les reportages quotidiens de notre envoyé spécial à la grande fête du cinéma.



YVES BOISSVERT

> Formule Un

Les réactions des pilotes à la suite des essais libres du GP de Monaco, demain dans le cahier Sports.



NATHALIE PETROWSKI

> Bien dans sa peau

Manon Morin, mannequin à la taille forte, est très en demande. Samedi dans le cahier Actuel.

LOTERIES

LA QUOTIDIENNE

> À trois chiffres : 8-0-5

> À quatre chiffres : 9-2-3-8

LOTO 6/49

> 04-08-09-26-34-43

Compl. : 48

> Extra : 712246

SUITES DE LA UNE

RADIO-CANADA

Suite de la page A1

De fait, à en juger par le débat expéditif et les interventions peu émotives au micro, on sentait une certaine lassitude chez les syndiqués. Plusieurs ont d'ailleurs fait valoir leur intention de voter sans enthousiasme en faveur de l'offre bonifiée.

« Je vais voter pour avec beaucoup de dépit, a déclaré un des employés, Julien Bilodeau. On peut ainsi dignement cesser le conflit et entrer plus unis, ce qui est rare dans le milieu syndical. Et ce n'est pas une honte d'encaisser des gains qui ont été si durement acquis. » Avec humour, M. Bilodeau a proposé aux employés d'entrer littéralement à reculons dans la tour qui leur est redevenue accessible depuis ce matin.

Forums et comités

Au terme d'un dernier blitz de négociation mardi soir et hier matin, rendu possible par l'intervention-surprise de l'ex-président de la CSN, Gérard Larose, la direction de Radio-Canada a accepté de modifier l'offre que les syndiqués avaient rejetée la semaine dernière par une mince majorité de trois voix. Techniquement, c'était une porte ouverte au syndicat pour demander un nouveau vote.

La Société Radio-Canada s'est

engagée à créer un forum de réflexion, des rencontres au moins une fois par année entre les dirigeants du syndicat et les vice-présidents de la radio et de la télévision. On a aussi promis de soutenir le développement professionnel des employés et d'entreprendre la révision de l'organisation du travail dans les salles de nouvelles. Ces trois points ont fait l'objet d'une lettre d'entente qui sera intégrée à la convention collective.

« Deux mois de lock-out, et j'ai obtenu un forum de réflexion. J'espère au moins que ce n'est pas impossible ! » a lancé avec ironie Marc Vigneault, chef de pupitre.

« Ce n'est pas le Pérou, a convenu le vice-président Ubald Bernard. Mais c'est un moyen d'agir sur notre travail, notre organisation et l'avenir de la télévision et de la radio publique. Radio-Canada aura l'obligation de nous mettre dans le coup. »

Cinquantaine de gains

Le comité de négociation a toutefois rappelé que de nombreux gains avaient déjà été arrachés et qu'en de nombreuses circonstances, on avait même dépassé les objectifs initiaux. Ainsi, les employés toucheraient une somme forfaitaire de 1000 \$ avec une augmentation de 3 % à la signature du contrat. Les employés ont accepté hier de réduire ce gain à 2 % en échange d'une assurance dentaire assumée par la société d'État. Ils auront ensuite droit à une augmentation de 1,5 % en janvier 2003 et 2,5 % en juin 2003.

La direction a aussi promis la mise sur pied d'un comité d'ex-

perts indépendants chargés de se pencher sur les allégations de discrimination salariale entre les hommes et les femmes, ainsi que l'obtention d'une permanence pour 132 employés contractuels et pigistes du service de l'information.

Enfin, on a obtenu qu'après 195 jours de service, les employés temporaires de tous les départements soient rappelés en fonction de leur ancienneté. Au total, la nouvelle convention collective contient près d'une cinquantaine de modifications à l'avantage du syndicat.

Il a été impossible, ont soutenu les responsables syndicaux, d'aller en chercher plus, en particulier en ce qui concerne la précarité des emplois. « Nous avons fait des progrès réels, a plaidé M. Bernard, déclenchant les applaudissements et quelques huées dans la foule. À ceux qui diraient que nous avons négligé certains secteurs, je leur dis : trouvez-moi un seul membre qui perd quelque chose dans cette convention. »

La direction de Radio-Canada s'est dite heureuse du vote des employés et a annoncé par communiqué le retour de la programmation régulière dès le début de la semaine prochaine. « On est évidemment contents de ce dénouement : il était temps qu'on arrive à sortir de l'impasse », a commenté le porte-parole Marc Sévigny.

M. Sévigny reconnaît cependant que l'affrontement laissera des traces. « Il va falloir se donner le temps. Mais il y a, dans les propositions des 24 dernières heures, des moyens de se rapprocher des employés. On a tous des leçons à tirer de ce conflit-là. »

ROUSSEAU

Suite de la page A1

Le départ de M. Rousseau plongeait la Banque Laurentienne dans un profond embarras, chaque rumeur entourant son départ ayant fait baisser ses actions. On ne se bouscule pas parmi les institutions bancaires pour examiner l'achat de la Laurentienne. Ayant accepté la syndicalisation de ses employés, cette dernière est vue par les autres banques comme un cheval de Troie entraînant la syndicalisation de leurs propres employés.

La nomination d'un successeur à Jean-Claude Scraire ne saurait tarder, indique-t-on dans les coulisses. Au cabinet de Bernard Landry, on n'aurait guère apprécié l'annonce imprévue de la démission de M. Scraire, avec qui on négociait encore des bonifications à son régime de retraite.

La nomination de M. Rousseau enlèverait une épine du pied du gouvernement ; les autres choix possibles, aussi valables, sont

moins consensuels. Après une ascension fulgurante, le nouveau vice-président, Claude Séguin, ferait grincer des dents à l'interne s'il était retenu, bien que comme ancien sous-ministre des Finances sous Robert Bourassa, l'ex-employé politique de Jacques Parizeau soit devenu la coqueluche des milieux d'affaires à Montréal.

Gilles Godbout, actuel sous-ministre aux Finances, est quant à lui fort apprécié de Bernard Landry et de Pauline Marois, mais sa nomination ferait tiquer les observateurs, qui martèlent que la Caisse est trop proche des décideurs politiques. Même Jean-Claude Scraire suggérerait, dans son testament, qu'il y ait plus de distance, que le gouvernement ne nomme plus le président aux opérations, un scénario que le premier ministre Landry a repoussé du revers de la main.

JAUNES

Suite de la page A1

Mais si le gouvernement est celui qui inspire la peur ? Chose certaine, l'administration Bush n'inspire pas la plus grande confiance. Sa vision semble fataliste.

« Il y aura une autre attaque terroriste », a dit Mueller, le directeur du FBI, lundi, devant un groupe de procureurs. « Nous ne serons pas en mesure de la prévenir. Il va falloir vivre avec cette réalité. »

Certains ont trouvé Mueller pas mal défaitiste. Sur une note humoristique, le journaliste Mark Horowitz,

du magazine *New York*, a écrit : « Si Mueller avait été à la place du général Dwight Eisenhower à la veille du jour J, il aurait dit aux soldats : « Messieurs, malgré la qualité de nos plans, la moitié d'entre vous va mourir de toute façon. Je voudrais pouvoir y changer quelque chose. Bonne chance. »

Pendant ces journées jaunes, c'est à se demander si l'administration Bush ne tient pas le même discours.

Le quatrième avion visait la Maison-Blanche

Agence France-Presse

WASHINGTON — Le quatrième avion détourné qui s'est écrasé en Pennsylvanie le 11 septembre dernier visait la Maison-Blanche, a affirmé le responsable de l'organisation terroriste d'Al-Qaeda actuellement en détention, Abou Zubaydah, selon la chaîne de télévision américaine NBC News hier, citant des sources non identifiées. Abou Zubaydah, capturé au Pakistan en mars, serait le troisième personnage dans la hiérarchie de l'organisation terroriste.

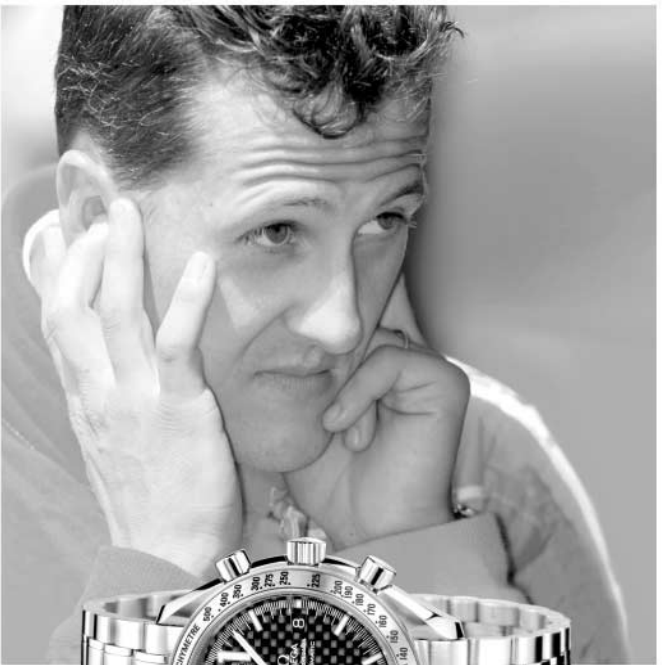
La grille blanche

Nous republions aujourd'hui, en page B4, la grille blanche qui a été publiée dimanche dernier, accompagnée cette fois du coupon-réponse et des détails du concours. Nos excuses.

Précision Autoroute 30

L'article intitulé *Québec et Ottawa près de s'entendre sur l'autoroute 30* publié en page A3 de notre numéro de mardi comportait une erreur d'unité de mesure à la fin du texte. Il fallait lire « deux secteurs sont à l'étude : un premier propose un trajet urbain avec une tranchée de 25 pieds » et non pas « de 25 mètres » tel qu'écrit. Nos excuses.

LE CHOIX DE MICHAEL SCHUMACHER



SPEEDMASTER
édition limitée

L'Omega Speedmaster est le seul chronographe à avoir résisté victorieusement aux deux années d'épreuves d'homologation imposées par la NASA. Elle a ensuite fait ses preuves en apesanteur, atteignant des vitesses de 40 000 km/h et opérationnelle en gravité zéro. Rien d'étonnant à ce que le quadruple champion du monde Michael Schumacher ait choisi de porter la montre la plus méthodiquement testée de tout l'univers.

OMEGA

www.omegawatches.com



CHÂTEAU D'IVOIRE

Depuis 1978

2020 rue de la Montagne, Montréal • (514)845-4651
www.chateaudivoire.com

BAUME & MERCIER

GENEVE • 1830



CapeLand S

CHRONOMETRE AUTOMATIQUE
EN ACIER INOXYDABLE
CHRONOMETRE OFFICIELLEMENT CERTIFIÉ (COSC)
ÉTANCHE À L'EAU JUSQU'À 200 MÈTRES
www.baume-and-mercier.com
3,995\$



CHÂTEAU D'IVOIRE

Depuis 1978

2020 rue de la Montagne, Montréal • (514)845-4651

ACTUALITÉS

RIMA ELKOURI

relkouri@lapresse.ca



Une bonne nouvelle pour nos oreilles

Pour nos oreilles, c'est une bonne nouvelle. J'ai bien essayé de me convertir en auditrice de CKAC durant le lock-out de Radio-Canada. Deux mois plus tard, je n'en peux plus. Ingurgiter du « général-ségique » bleu tous les matins, les conseils du Dr Ballard, des canapés du petit cousin de Sainte-Rosalie, des lunettes « quatre pour un » de je-ne-sais-qui ou une quelconque autre ritournelle publicitaire abrutissante n'est pas tout à fait ma conception d'une radio d'information. Je veux du contenu. CKAC me donne du bruit.

Pour nos oreilles, la fin du conflit à Radio-Canada est donc une bien bonne nouvelle. Pour le droit du public à l'information, aussi. Parce que sans Radio-Canada, le paysage médiatique, tant à la radio qu'à la télé, était passablement appauvri, pour ne pas dire misérable. Parce que l'information de qualité n'est pas vraiment un détail, dans une démocratie. Parce que, bien informés, nous sommes des citoyens. Et que, mal informés, nous ne sommes que des pantins qui carburent au « général-ségique » bleu.

Les bulletins d'information improvisés par les patrons de Radio-Canada durant le lock-out ne faisaient qu'ajouter à cette misère. L'animateur Jean Dussault, qui exigeait des excuses à genoux de la direction, l'a bien souligné. « J'ai des haut-le-cœur en pensant à ces gestionnaires qui disent respecter le public, mais qui lui cassent les oreilles avec des bulletins de nouvelles bidon », disait-il. Il a bien raison.

Pour nos oreilles, la fin du lock-out est une bonne nouvelle. Mais pour bien des employés de la SRC, l'acceptation des offres d'hier par une majorité (70 %) n'était pas vraiment une victoire. Plutôt un signe d'exaspération, de résignation. Car comment, sinon, des offres inacceptables la semaine dernière, rejetées par trois voix seulement, pouvaient-elles tout d'un coup devenir irrésistibles ?

Il y a bien eu quelques ajouts à l'offre « finale » de la semaine dernière. La direction a consenti par exemple à organiser un « forum de réflexion », au besoin ou au moins une fois par année, sur des sujets comme le rôle du service public en radiodiffusion ou le financement du service public. Mais on sait très bien que c'est pour la forme. On sait très bien que ce n'est pas avec ce genre de truc qu'on assurera l'avenir d'une radio publique menacée d'être livrée en pâture à la privatisation.

« Il ne faut pas être dupe, avait averti la semaine dernière Marie-France Bazzo, qui est animatrice contractuelle depuis 10 ans. Si la direction refuse la permanence aux gens de la radio, c'est parce qu'elle s'apprête à la privatiser en grande partie, comme elle l'a fait avec la télévision. Déjà, cet été, deux émissions seront faites dans le privé. » Non, il ne faut pas être dupe. Et l'entente d'hier n'y change rien.

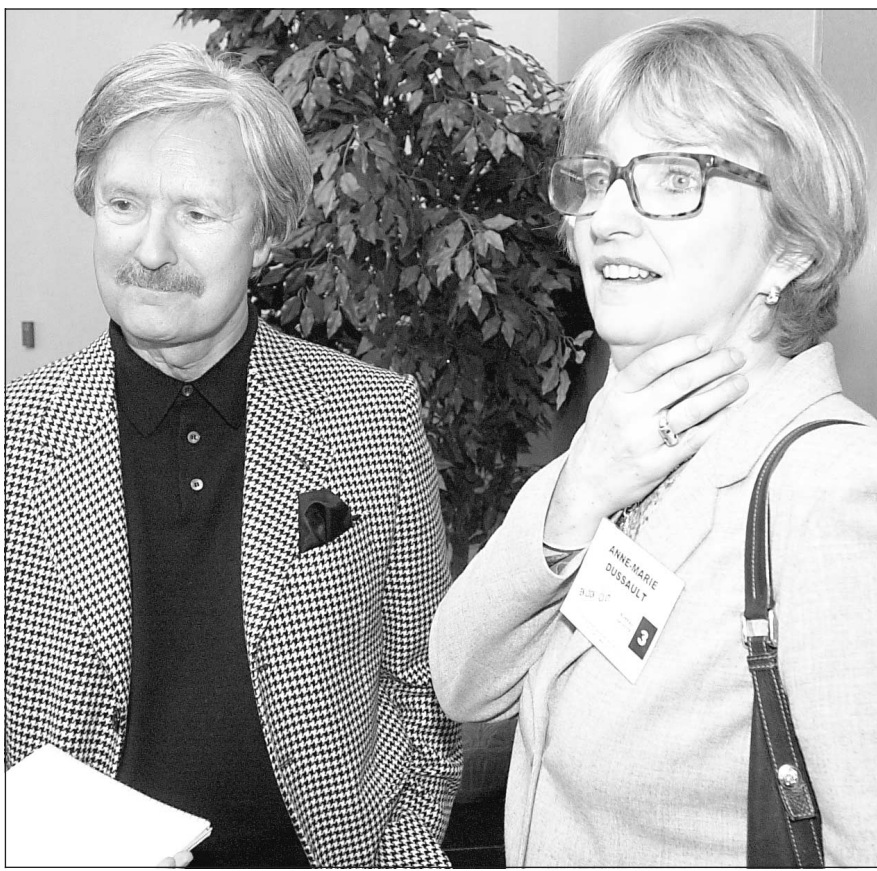
Même si les syndiqués ont fait des gains, que les employés à statut précaire pourront désormais avoir un statut un tout petit peu moins précaire, l'heure n'était pas à la rigolade, hier, pour plusieurs d'entre eux.

« Pourquoi ne pas rentrer à reculons ? » proposait un journaliste de la radio. À reculons dans l'esprit. Et à reculons par le geste aussi. Imaginez la scène, boulevard René-Lévesque : des centaines d'employés devant la tour de Radio-Canada rentrant au travail en marche arrière.

Qu'ils rentrent à reculons ou pas, nos oreilles leur disent déjà merci.



Si certains employés entrent à reculons, d'autres, tel Bernard Derome (à gauche), estiment qu'il est temps de passer à la réconciliation. Marc Laurendeau et Anne-Marie Dussault sont eux aussi satisfaits du règlement.



Photos MARTIN CHAMBERLAND, La Presse ©

| FIN DU LOCK-OUT À RADIO-CANADA |

Rentrer à reculons... ou en courant!

STÉPHANIE BÉRUBÉ

Il faudra attendre samedi soir pour que la partie de hockey présentée à la télévision de Radio-Canada soit accompagnée de commentaires. Les journalistes sportifs, tout comme les autres syndiqués de la société d'État en lock-out depuis deux mois, retournent au travail graduellement à partir du 25 mai, un retour que plusieurs gros canons de Radio-Canada promettent joyeux.

Si certains syndiqués ont proposé de retourner au boulot en marchant à reculons, Marie-Claude Lavallée parlait plutôt d'y retourner en courant. « J'ai vraiment hâte de retrouver le métier, affirme l'animatrice, qui se dit satisfaite de l'issue des négociations. Je pense qu'on ne peut pas tout gagner dans une négociation et je fais partie de ceux qui pensent que les discussions doivent continuer. »

Opinion partagée par plusieurs de ses collègues présents hier à l'assemblée générale, notamment par l'animateur de *La Facture*, Gilles Gougeon, qui rappelle qu'il a été lui-même un « précaire » à Radio-Canada pendant 39 ans et demi. « Il ne faut pas arrêter de se battre, lance le journaliste, mais il faut aussi être réaliste. Certains auraient voulu une lettre d'amour de leur employeur... C'est un contrat de travail qu'on négociait ! »

Gilles Gougeon est très satisfait de l'ajout de l'« annexe V », cette clause qui prévoit une rencontre annuelle entre des représentants du syndicat et de la direction. Selon lui, il s'agit d'un accord historique qui fait foi d'une certaine ouverture de la part de la direction.

Pour la journaliste Anne-Marie Dussault, ces « rencontres au sommet » ne peuvent qu'être constructives. À ses côtés, Marc Laurendeau acquiesce. Selon lui, Gérard Larose, qui a permis aux deux parties de faire un sprint final de négocia-

tions en début de semaine, a fait un excellent boulot. « M. Larose a permis de bien ficeler les choses, dit le journaliste. La semaine dernière, lors de la dernière assemblée, il y avait beaucoup de colère. Les gens n'étaient pas assez sereins pour accepter les offres sur la table. »

L'animateur Alain Crevier met quant à lui le résultat de 70 % pour, 30 % contre, sur le compte de la fatigue des syndiqués. « Je suis déçu parce que j'ai l'impression que les gens ont voté sur les mêmes offres que la semaine dernière », lance-t-il. Déçu, car il aurait voulu que, dans les rencontres annuelles prévues dans l'annexe V, on demande aux parties de s'entendre sur une définition commune de ce qu'est un employé de Radio-Canada. Et qu'on inclue un calendrier « serré » sur la précarité d'emploi. Toutefois, il concède que d'importants gains ont été faits et que le syndicat est allé chercher tout ce qu'il pouvait obtenir de son employeur.

Bernard Derome le croit aussi. En fait, il craignait que l'« élastique » de la négociation ne cède, avec toute cette tension. « Quand on étire un élastique, à un moment donné, on sent qu'on est arrivé au maximum. Que, si on continue de tirer, l'élastique va céder. On avait atteint ce point, et il était grand temps qu'on enlève de la pression. »

Selon M. Derome, le temps est maintenant à la réconciliation. « Il faut refaire des ponts et les refaire à neuf », dit-il, avouant que la confiance a été écorchée, de part et d'autre, durant ce conflit de travail.

So So So...

Bernard Derome avoue qu'il n'était pas en faveur d'une grève au départ. « Mais je suis heureux d'avoir mené ce combat pour ceux qui en avaient besoin, dit-il. C'est ça, la solidarité. »

« Il y avait une grande solidarité sur les piquets, affirme pour sa part Marie-Claude Lavallée. Il y a eu plusieurs belles discussions. Ça a même créé des liens puisqu'on discutait des heures avec des gens à qui on n'aurait jamais parlé autrement. » La grève aura donc été l'occasion de plusieurs conversations. On a refait le

monde et Radio-Canada, pancartes en main.

Pour Céline Galipeau, correspondante de Radio-Canada à Pékin, l'arrêt de travail a été fort différent. « Ce que j'ai trouvé le plus difficile, c'est d'être loin des gens. C'est déjà dur d'être en lock-out, quand en plus tu es isolée... » Céline Galipeau devait venir à Montréal à la fin de cette semaine afin d'assister à une rencontre pour les correspondants à l'étranger, mais, comme certains de ses collègues, elle a décidé de rentrer plus tôt pour assister à l'assemblée d'hier. « Il y a de gros problèmes à Radio-Canada, dit-elle. Mais ce conflit a eu le mérite de crever un abcès. »

Pour Céline Galipeau, l'arrêt de travail forcé a eu aussi au moins un autre mérite : celui de provoquer une réflexion non seulement sur les relations de travail à la société d'État, mais sur l'ensemble de la télévision d'État. « On n'a jamais le temps de penser, de contester, dit-elle. Là, les gens vont se poser des questions sur ce qu'on doit faire de Radio-Canada dans l'avenir. »

Et les téléspectateurs ?

Plusieurs employés se demandaient hier quelles seraient les conséquences de l'arrêt de travail sur les cotes d'écoute de Radio-Canada. Selon Alain Crevier, le coup sera particulièrement dur pour la radio, les auditeurs ayant massivement migré vers des stations privées. « Il va falloir regagner les auditeurs un par un », croit-il.

Marie-Claude Lavallée est inquiète, mais optimiste. « Les gens m'arrêtaient beaucoup pour me dire qu'ils s'en voulaient », affirme-t-elle. Selon elle, les vrais « Radio-Canadiens », les fidèles auditeurs et téléspectateurs reviendront à l'antenne de la société d'État dès samedi matin, au moment où les premières émissions reviendront en ondes. Pour les autres, il faudra attendre quelques semaines au moins pour bien mesurer les conséquences d'une absence de deux mois, croit l'animatrice d'*Entrée des artistes*. « Mais je pense qu'avec toute l'énergie qu'on va avoir en rentrant, ça devrait jouer en notre faveur », conclut-elle.

BEAUTÉ ABSOLUE

SHISEIDO

Chez Les Ailes de la Mode, jusqu'au 2 juin 2002, avec tout achat de 43\$ et plus de produits Shiseido, vous recevrez le nécessaire Beauté absolue contenant les produits Shiseido suivants :*

- LAIT DÉMAQUILLANT enrichi Benefiance, 30 ml
- LOTION ADOUCISSANTE enrichie Benefiance, 30 ml
- BIO-PERFORMANCE Super revitaliseur absolu (crème), 7 ml
- LAIT RELAXANT pour le corps Shiseido, 30 ml
- MINI-ROUGE À LÈVRES THE MAKEUP, beige nature, 2,5 g

Le tout présenté dans une pochette signée Shiseido.

*Une prime par personne, jusqu'à épuisement des stocks.

Offert au Mail Champlain et au Centre commercial Bayshore.

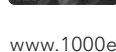
DÉFIEZ LE TEMPS... EN UN CLIN D'ŒIL

La formule triple action efficace de ce soin anti-âge pour les yeux combat les cernes, le dessèchement et les rides.

Shiseido Bio-Performance Crème contour des yeux, 15 ml, 72\$



CARTE-CADEAU ÉLECTRONIQUE LA PUCE-À-PORTER



MODE DE VIE MODE DE PAIEMENT

www.1000emplois.lesailes.com



Nulle part ailleurs

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537 • CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537 • PLACE STE-FOY (418) 652-4537 • CENTRE COMMERCIAL BAYSHORE, OTTAWA (613) 721-4537

LES GRANDS PROJETS LES AILES : CENTRE-VILLE MONTRÉAL AOÛT 2002 ET FAIRVIEW POINTE CLAIRE 2003

CHRÉTIEN

Suite de la page A1

« La crédibilité du gouvernement et du parti est en jeu. Je vais faire tout en mon pouvoir pour la défendre », a alors déclaré M. Chrétien à ses troupes selon des sources dignes de foi.

Ainsi, les nouvelles directives qui seront dévoilées aujourd'hui prévoient :

— encadrer les activités de financement des ministres ambitieux qui recueillent de l'argent pour leur éventuelle campagne à la direction du parti. Ces nouvelles règles pourraient aller jusqu'à forcer les ministres en question à dévoiler le nom de tous ceux qui financent leur campagne, même si aucune course n'est officiellement déclarée ;

— définir davantage les relations que peuvent entretenir les ministres et les dirigeants des sociétés de la Couronne telles que la Banque de développement du Canada. En vertu de cette règle, le premier ministre Jean Chrétien n'aurait pu faire pression sur l'ancien président de la BDC, François Beaudoin, en 1996 et en 1997 afin qu'il accorde un prêt de 615 000 \$ à l'auberge Grand-Mère, une entreprise dont il a déjà été copropriétaire ;

— imposer un nouveau code de déontologie qui s'appliquera à l'ensemble des députés, dont ceux de l'opposition.

Ces nouvelles mesures interviendront au moment même où le Bloc québécois, l'Alliance canadienne et le Parti conservateur continuent à réclamer une enquête publique indépendante afin de faire la lumière sur les liens étroits qui existent entre le Parti libéral et les agences de publicité de Montréal qui ont reçu des millions de dollars en contrats du gouvernement Chrétien au cours des dernières années.

Hier, le ministre des Travaux publics, Don Boudria, a été malmené par les partis d'opposition aux Communes qui soutiennent qu'il a violé le code traitant des conflits d'intérêts en séjournant pendant une fin de semaine à Magog dans la somptueuse résidence de Claude Boulay, le président de Groupe Everest, une agence de publicité de Montréal qui a reçu des millions de dollars en contrat de son ministère au cours des cinq dernières années.

M. Boudria, dont le cas fait l'objet d'une enquête par le conseiller à l'éthique, Howard Wilson, a répété n'avoir obtenu aucune faveur puisque c'est son fils Daniel qui a loué la résidence de M. Boulay à un coût de 400 \$ la nuit, que c'est également son fils qui a organisé la fin de semaine de ski et qui a réglé la note. M. Boulay n'était pas présent lors de cette fin de semaine.

M. Boudria croyait avoir mis fin à la tempête politique qui sévit depuis trois jours en déposant aux Communes une déclaration sous serment d'un curé afin de prouver que sa famille avait bel et bien payé pour son séjour à la résidence de M. Boulay le week-end du 16 mars.

Dans cette déclaration sous serment, datée du 22 mai, le curé Gilles Savoie, de la paroisse Saint-Irénée, à Montréal, affirme avoir reçu un chèque de 800 \$ de la part de Diane Deslauriers, le 21 avril, en guise de don.

Le chèque, fait à l'ordre de Mme Deslauriers, la femme de M. Boulay, était signé par Paule Charbonneau, la femme de Daniel Boudria. Mais il n'a jamais été encaissé par le curé parce qu'il avait une double signature — celle de Mme Deslauriers et celle du curé Savoie.

« Le 20 mai 2002, étant donné mon incapacité à encaisser le chèque, j'en ai remis l'original à la famille (Boulay-Deslauriers) », soutient le curé Savoie dans sa déclaration.

Or, le curé Savoie, avant de signer sa déclaration, a déclaré au quotidien *National Post*, vendredi dernier, avoir encaissé le chèque.

Cette défense du ministre Boudria, qui s'est presque effondré en larmes durant la période de questions, hier, a été ridiculisée par les partis d'opposition d'autant plus que le ministre a indiqué que le chèque en question a été encaissé finalement cette semaine par la famille Boulay-Deslauriers.

« Cette histoire ne tient pas. Il y a toujours un problème quand on joue avec la vérité, car on finit par se tromper », a déclaré le chef bloquiste Gilles Duceppe.

« Il faut une enquête publique pour voir très clairement le verso du chèque. Plus on apporte des faits, plus c'est *questionnable*. Ils ont reçu le chèque, ils ne l'ont pas encaissé, ils l'ont renvoyé, ils l'ont encaissé. C'est inimaginable. C'est un chèque voyageur », a ajouté M. Duceppe.

Le chef du Parti conservateur, Joe Clark, a renchéri en disant : « M. Boudria essaie de se cacher derrière un curé. Mais cela ne marche pas. »

Le premier ministre Chrétien s'est porté à la défense de son ministre en accusant l'opposition d'être « en excursion de pêche »

« (M. Boudria) était l'invité de son fils et de sa belle-fille. Alors, il n'y a rien de scandaleux là-dedans », a dit M. Chrétien aux Communes.

Brassard prédit de « mauvaises surprises »

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Le Parti québécois pourrait bien avoir de mauvaises surprises dans la circonscription de Lac-Saint-Jean qu'il a remportée sans interruption depuis 1976, prévient l'ancien ministre Jacques Brassard.

« Beaucoup de gens chez nous n'ont pas apprécié la façon dont les choses se sont passées », a dit sans détour M. Brassard dans un bref entretien accordé à *La Presse*, hier.

M. Brassard était de passage à Québec pour sa première réunion de l'amicale des anciens parlementaires. Rappelons qu'il a siégé à l'Assemblée nationale de 1976 jusqu'au remaniement ministériel de la fin janvier 2002, où, avec Guy Chevrette et David Cliche, il s'était retrouvé sur le carreau.

M. Brassard confirme ce qui était déjà bien connu dans la circonscription : il n'a pas appuyé le député bloquiste Stéphane Tremblay à l'investiture. « J'ai voté pour

Josée Bouchard, c'est vrai », a-t-il avoué.

Selon lui, la façon de procéder du gouvernement Landry au dernier remaniement a sérieusement froissé les sympathisants péquistes qui seront tentés d'appuyer un autre candidat à l'élection partielle du 17 juin. « Regardez ce qui s'est passé dans Jonquière en octobre, la candidate de l'ADQ a obtenu 20 % des voix, ce n'est pas des appuis venus des libéraux. Les rouges, eux, ils votent rouge, mais les pé-

quistes peuvent aller à l'ADQ s'ils ne sont pas contents », estime M. Brassard.

Pour lui, il est clair que le candidat de l'ADQ dans Lac-Saint-Jean n'a aucune chance de remporter l'élection complémentaire, « en revanche, les votes qu'il prend au Parti québécois peuvent permettre au libéral de se faufiler ». La situation est similaire dans Joliette, croit-il, où les militants péquistes n'ont pas digéré la façon dont Guy Chevrette a été éconduit du Conseil des ministres.

Porcheries: Boisclair invite les verts à remplacer Harvey Mead

GILLES NORMAND

QUÉBEC — Le ministre de l'Environnement, André Boisclair, ouvre la porte à l'un ou l'autre des groupes environnementaux qui voudrait désigner un représentant pour occuper le siège vide au comité de travail qui a pour mandat de définir les nouvelles normes et les règles qui encadreront la production porcine à compter du 16 juin.

M. Boisclair a lancé cette invitation lors de la période des questions, hier, à l'Assemblée nationale, après que le porte-parole de l'opposition officielle, le libéral Robert Benoit, se fut inquiété du retrait du président de l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), Harvey Mead, qui a quitté le comité, jeudi dernier, sans lui faire part de ses raisons.

M. Mead a par la suite expliqué aux médias qu'il était « obligé de conclure que l'objectif du comité est en fait un effort visant à faire accepter une reprise de la construction de nouvelles porcheries au Québec ».

« Je regrette que M. Harvey Mead en soit venu à cette conclusion. C'est là son interprétation (...) Ce n'est pas mon interprétation », a in-

diqué le ministre de l'Environnement, pour ensuite inviter les élus à la patience. « Vous pourrez juger l'arbre à ses fruits puisqu'un règlement sera publié pour le 15 juin, et je pense qu'il s'inspirera des meilleurs préceptes environnementaux. »

M. Boisclair s'est dit prêt à ce que d'autres personnes qui « représenteraient un point de vue dit environnemental puissent se joindre au comité ». Il a ensuite précisé qu'un siège avait été prévu pour les tenants de l'environnement et il a souligné qu'il pensait particulièrement au réseau des conseils régionaux de l'environnement.

Accusant le ministre de vouloir « noyer le poisson », le député Robert Benoit a souligné l'expertise de l'UQCN dans le dossier de la production agricole. L'organisme, faut-il dire, a perdu deux de ses principales figures au profit du ministère de l'Environnement, Pierre Baril, devenu sous-ministre adjoint responsable de ce dossier, et l'agronome Denis Boutin, qui s'est joint aussi à l'équipe du ministère il y a trois semaines.

L'important, a ajouté le ministre Boisclair, c'est que le travail se poursuive. Ces consultations, estime-t-il, permettront d'en arriver « à

un meilleur équilibre possible et de faire en sorte que nous soyons capables d'envisager à court terme le développement durable de l'industrie porcine ». Il a ajouté que le gouvernement appliquerait ensuite ces mêmes principes à l'ensemble du monde agricole.

Jeudi dernier, quand M. Mead s'est retiré de la table, le comité spécial n'en était qu'à sa deuxième réunion. La présidente de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et mairesse de Drummondville, Francine Ruest-Jutras, qui est membre de ce comité, tout comme la Fédération des producteurs de porc, l'UPA et la Fédération provinciale des municipalités, s'est dite satisfaite de l'avancement des travaux. Mme Ruest-Jutras s'est dite confiante que le comité formulera des propositions qui respectent les grands objectifs de l'UMQ, soit « la protection de la santé des citoyens, la protection des écosystèmes, la vitalité économique des municipalités rurales et le soutien de l'activité agricole ».

Le moratoire imposé par Québec sur la délivrance des certifications d'autorisation pour la production porcine prend fin le 15 juin. Dès le lendemain, ce sont de nouvelles règles qui dicteront le traitement à apporter aux 135 demandes de permis de porcheries restées en suspens.

Réalisez vos projets

Vos projets sont uniques, votre vie est spéciale. C'est pourquoi chacun des conseils de la Banque de Montréal est différent. Pour planifier vos finances personnelles ou choisir un prêt hypothécaire, composez le 1 800 936-7044, visitez bmo.com/disponibleici ou rencontrez un de nos conseillers. Vous verrez, il s'adaptera à votre réalité.

Profitez



Banque de Montréal

| AL-QAEDA EN ONTARIO |

Les menaces terroristes au Canada ne sont guère inquiétantes, selon le solliciteur général

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Le solliciteur général, Lawrence McAuley, a minimisé les révélations fracassantes faites hier par son homologue ontarien, Bob Runciman, sur la présence récente d'une cellule d'Al-Qaeda d'Oussama ben Laden en Ontario.

« Vous n'avez qu'à demander à M. Runciman, a-t-il déclaré aux journalistes à la sortie des Communes. Je mène ma propre boutique, j'ai mes informations du commissaire de la GRC et des Services canadiens du renseignement de sécurité (SCRS) et tout ce que je peux vous dire, c'est que les menaces terroristes dans ce pays ne sont pas très grandes. Merci. »

Le solliciteur général a également refusé de dire s'il savait où se trouvait la cellule d'Al-Qaeda dont a parlé M. Runciman et de dire s'il avait parlé de cette affaire avec le ministre de la Sécurité publique de l'Ontario. « Je ne dirige pas les enquêtes, a ajouté le ministre, et je ne mène par les enquêtes de renseignement. »

Le gouvernement de l'Ontario a en effet révélé hier qu'une cellule d'Al-Qaeda avait été récemment chassée de la province par les forces de l'ordre. Le ministre de la Sécurité publique de l'Ontario, Bob Runciman, a cependant refusé de donner davantage de détails.

« Une cellule d'une organisation terroriste a en effet été contrainte de cesser ses activités, a dit M. Runciman, grâce au travail de la Police provinciale de l'Ontario et d'autres forces de l'ordre. » Sans donner plus de détails, le ministre a confirmé que le groupe faisait partie du réseau d'Al-Qaeda d'Oussama ben Laden et qu'il avait quitté l'Ontario il y a environ deux mois. « Il s'agissait de terroristes étrangers, a ajouté M. Runciman. Ils ont fermé boutique et ils ont quitté l'Ontario. » Le ministre a affirmé ne pas savoir où s'étaient rendus les membres de cette cellule.

Le ministre a par la suite expliqué qu'aucune arrestation n'avait été faite à l'époque parce que les individus en question n'avaient pas enfreint la loi lors de leur séjour dans la province. « Nous les observons, a dit M. Runciman. Et jus-

qu'à ce qu'ils enfreignent la loi ou qu'ils aient l'intention d'enfreindre la loi, ils peuvent marcher dans la rue comme vous et moi... Nous les avons découragés de poursuivre leurs activités dans cette province. »

Silence du solliciteur général

Le solliciteur général du Canada a gardé le silence le plus complet sur les révélations de son homologue ontarien, se contentant de dire aux journalistes qui l'interrogeaient sur le sujet d'aller poser leurs questions à M. Runciman.

Cette attitude a passablement inquiété l'opposition qui a accusé les libéraux de garder la population canadienne dans le noir en cachant de l'information sur les activités de cellules terroristes au Canada.

« J'ai demandé au gouvernement du Canada très souvent si le pays courait un danger terroriste, a pour sa part commenté le chef conservateur Joe Clark. Nous entendons maintenant les autorités ontariennes parler de ce danger et le gouvernement canadien ne sait pas où est maintenant cette cellule terroriste, cinq semaines avant le sommet du G8 de Kananaskis. Les libéraux ne devraient pas affirmer qu'il n'y a aucun danger terroriste au Canada alors que le ministre de la Sécurité publique a des indications qu'un tel danger existe. »

À plusieurs reprises aux Communes depuis le 11 septembre le gouvernement fédéral a refusé de répondre aux questions de l'opposition sur la présence de groupes terroristes au Canada. Ce fut le cas notamment le 17 septembre 2001 et le 29 avril 2002.

« Personne ne s'attend à ce que le gouvernement révèle des détails spécifiques relativement aux opérations de cellules terroristes au Canada, a encore dit Joe Clark. Toutefois, le public canadien et le Parlement sont en droit d'être informés de l'existence de cellules terroristes et de la présence de leurs opérations en sol canadien et, plus particulièrement, si les agents d'Al-Qaeda qui oeuvraient en Ontario opèrent maintenant ailleurs au Canada. Il importe également de savoir quelles démarches tangibles ce gouvernement a entreprises jusqu'à maintenant à cet égard. »

L'expulsion de Mourad Ikhlef est imminente

CHRISTIANE DESJARDINS

MOURAD IKHLEF, ce réfugié politique algérien soupçonné d'appartenir à un mouvement terroriste, a échoué une nouvelle fois dans sa tentative de contrer son expulsion du pays. Hier, un arbitre de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié a entériné l'expulsion prononcée il y a deux mois par un juge de la Cour fédérale.

M^e Claude F. Archambault, avocat d'Ikhlef, a vainement tenté de plaider en faveur de son client, hier, avant de demander à l'arbitre s'il avait les mains liées par la décision du juge de la Cour fédérale. « J'ai les mains liées, a répondu sans détour l'arbitre Pierre Turmel. Je suis là pour exécuter un ordre d'expulsion, je ne réexamine pas le fond des allégations. La seule raison qui pourrait m'empêcher de l'expulser est s'il est citoyen canadien ou résident permanent. »

Ikhlef est réfugié politique au Canada depuis 1994, mais n'est ni citoyen canadien ni résident permanent. Il n'y avait donc aucun recours possible devant l'arbitre.

Manifestement un peu découragé par toutes les procédures, Ikhlef, 34 ans, en a pris son parti, mais a tenu à s'adresser à l'arbitre et aux personnes présentes. « J'ai aimé la sincérité de l'arbitre malgré que je sais qu'il a les mains liées. Ce n'est pas que je n'ai pas confiance dans le système de justice canadien. J'ai payé tout mon argent à mon avocat », a-t-il dit avant d'éclater en sanglots.

Puis, se reprenant, il a ajouté qu'il ne pleurerait pas pour s'attirer la pitié, mais à cause de l'émotion qui l'étreignait. « Même si vous allez au ciel, ils ne peuvent rien changer parce qu'ils ont les mains liées. Le SCRS sait que je ne suis pas un terroriste. Ils m'ont tendu un guet-apens. En prison ici ou en Algérie, c'est la même chose. En



PHOTOTHÈQUE La Presse

Le Service canadien du renseignement de sécurité soutient que Mourad Ikhlef a donné des conseils et aidé Ahmed Ressam (qu'on voit ici) à préparer un attentat à la bombe à l'aéroport de Los Angeles lors du passage à l'an 2000.

Algérie au moins, j'ai ma famille. J'ai plus de droits en Algérie qu'au Canada. Avec une justice qui est liée, on ne peut rien faire. Après le 11 septembre, je comprend tout ça... En Algérie, ils ont peut-être plus compris qu'au Canada », a-t-il dit, avant que l'arbitre ne l'interrompe en lui disant qu'il n'était pas d'accord avec ses propos, et qu'il entérinait l'ordre d'expulsion.

« Merci », a répondu Ikhlef, qui tenait à signer le document d'expulsion, même si son avocat s'y opposait. « Ça ne sert à rien, ça va juste retarder. Je veux épargner un peu de perte d'argent », a répondu

Ikhlef avec amertume. Les proches du jeune homme de 34 ans, dont sa femme, ne cachaient pas non plus leur amertume en sortant de la salle d'audience. Selon eux, Ikhlef n'est pas un terroriste et le Canada agit ainsi pour plaire aux États-Unis. Ils en ont aussi contre ces « preuves secrètes » utilisées contre Ikhlef, sans que lui et son avocat puissent en connaître le contenu.

Ikhlef n'a pratiquement plus de recours pour éviter son expulsion. M^e Archambault a tenté d'obtenir du gouvernement fédéral qu'il soit relâché afin qu'il puisse rentrer librement dans son pays, sans avoir l'étiquette de terroriste « collée dans le front ».

« Je viens d'apprendre que le ministre a refusé », a dit M^e Archambault, hier.

Rappelons qu'Ikhlef a été arrêté en décembre dernier sur la foi de renseignements colligés par le Service canadien du renseignement de sécurité. Entre autres, le SCRS soutient qu'il a donné des conseils et aidé Ahmed Ressam à préparer un attentat à la bombe à l'aéroport de Los Angeles lors du passage à l'an 2000.

Sur la foi de l'enquête effectuée par le SCRS, le gouvernement canadien a délivré un certificat d'attestation selon lequel Ikhlef constitue une menace à la sécurité nationale. Après une audience tenue en février dernier, le juge Pierre Blais, de la Cour fédérale, a conclu que les motifs invoqués par le gouvernement étaient raisonnables, et a ordonné le renvoi d'Ikhlef.

Son expulsion ne peut être exécutée avant sept jours. Hier, Robert Gervais, porte-parole de Citoyenneté et Immigration Canada, a invoqué des motifs de sécurité pour refuser de dévoiler quand et comment se ferait cet exercice, de même que de quelle façon il serait accueilli dans son pays.

Un peu de cinéma au procès des Hells

ANDRÉ CÉDILOT

LES JURÉS au procès pour gangstérisme de 17 accusés qui seraient membres des Hells Angels et des Rockers ont poursuivi leur apprentissage de l'univers des motards, hier, en visionnant des vidéocassettes de trois rassemblements filmés par la police.

Au passage des images, l'agent Serge Vandal, de l'unité de surveillance de la Sûreté du Québec, a identifié une bonne cinquantaine d'individus. Onze des 17 accusés figuraient dans l'un ou l'autre des trois « courts métrages ».

Dans la première vidéo tournée le 26 mars 1997, on a assisté à l'arrivée de membres des Hells Angels Nomads et de leur club-école des Rockers au local fortifié qu'ils partageaient au 2885 de la rue Gifford, à Montréal.

Nullement incommodés par la présence des policiers, les motards descendent pour la plupart de rutilantes fourgonnettes avant de s'en-gouffrer dans le « bunker ». Au milieu de ce va-et-vient est apparu un avocat des Hells Angels qui s'est lui aussi glissé derrière la lourde porte en métal surveillée par des hommes de main du gang montréalais.

Pour l'instant du moins, l'histoire ne dit pas ce qui s'est passé ce soir-là à l'intérieur du repaire peint aux couleurs des Hells Angels Nomads, soit le rouge et le blanc. Plusieurs motards dont les jurés ont souvent entendu les noms jusqu'à maintenant étaient présents, dont Gilles Mathieu, Donald Stockford, André Chouinard et Normand Robitaille.

Bon nombre des motards de la rue Gifford ont aussi participé aux deux funérailles portées à l'écran du palais de justice Gouin, où se déroule le procès.

Dans l'une de ces vidéos, on peut voir encore une fois un avocat des Hells Angels au milieu des motards réunis devant un salon funéraire de Sainte-Adèle, où était exposé Gérard Fontaine, mort en octobre 1998.

Juste avant ces banales, mais incontournables séances de visionne-

ment, un policier de Montréal a présenté un compte rendu assez coloré d'un face à face fortuit entre la police et les Rockers, un soir de « collation des grades » dans un restaurant du sud-ouest de la ville.

Arrivés là au hasard d'une patrouille, le 24 août 1999, l'agent Éric Lemire a raconté avoir passé près de quatre heures, avec un collègue, attablé parmi les clients de la pizzeria Nino, sur le boulevard Monk, à observer les moindres gestes des membres des Rockers réunis dans une salle privée.

Selon le policier, trois motards faisaient le guet dans le restaurant, alors que les autres entraient et sortaient de la petite salle où ils faisaient la fête. « Dès que la porte s'ouvrait, on pouvait les voir et les entendre. Ils applaudissaient et ils se félicitaient », a-t-il dit. Certains sont même venus leur parler.

D'après l'agent Lemire, les Rockers soulignaient l'arrivée de nouveaux membres au sein de la bande puisque trois d'entre eux, Gaétan Matte, Alain Dubois et Dany St-Pierre (ces deux derniers font partie des 17 accusés) portaient des vestes neuves à leur sortie. « Même que St-Pierre pleurerait de joie », a-t-il précisé devant le jury.

L'agent Lemire a aussi fait rire tout le monde en relatant une confrontation qui s'est déroulée à l'extérieur entre un superviseur de la police et un membre des Hells Angels Nomads. Les deux hommes voulaient se parler, mais ni l'un ni l'autre n'a voulu traverser la rue. Résultat : ils ont tous deux tourné les talons, d'expliquer le jeune policier.

Encore là, un avocat des Hells Angels était de la fête. « Il est même venu me saluer en quittant vers 20 h », a précisé l'agent Lemire. Selon lui, le restaurant s'est vidé d'une traite vers 22 h 45 quand un Hells Angels Nomads a décidé que la soirée avait assez duré.

Le procès se poursuit aujourd'hui avec la présentation d'autres opérations de surveillance vidéo de la police.

CONTEMPORAINE



LE BRETON À LACET 29.95

QUAND LE DÉTAIL PURE MODE RENOUVELLE TOTALEMENT UN GRAND CLASSIQUE, LE TEE-SHIRT FINES RAYURES NAUTIQUES EN MARINE ET BLANC S'ALLUME D'UN LACET ROUGE. P.M.G.TG. UNE VALEUR SIMONS EXCLUSIVE.

 **simons**

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE • PROMENADES ST-BRUNO, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

Un « système pour enrichir les amis de Landry »

Les accusations libérales provoquent une foire d'empoigne à l'Assemblée nationale

DENIS LESSARD

QUÉBEC – La controverse autour des interventions d'Yves Duhaime auprès du gouvernement dans le dossier des marchands Metro-Richelieu a provoqué une foire d'empoigne à l'Assemblée nationale hier.

En Chambre, comme en conférence de presse, le député libéral de Chomedey, Thomas Mulcair, a soutenu que le contrat accordé par les épiciers Metro-Richelieu à M. Duhaime pour intervenir auprès du gouvernement faisait partie « d'un *pattern*, un système mis en place par Bernard Landry pour enrichir ses amis ».

« C'est le même système qu'avec Raymond Bréard, avec Sylvain Vaugeois, c'est le même système que M. Landry tente de banaliser dans l'affaire d'Oxygène 9 », a déclaré le député libéral de Chomedey.

Bataille de chats de ruelle

En réplique en soirée, le leader du gouvernement en Chambre, André Boisclair, a soutenu que le gou-

vernement n'avait pas l'intention de s'engager « dans une bataille de chats de ruelle ». Des juges ont par le passé sérieusement réprimandé le député Mulcair, estimant qu'il avait été de mauvaise foi, de rappeler M. Boisclair.

Plus tôt en Chambre, André Boisclair avait sorti l'artillerie lourde, rappelant aux libéraux les scandales autour des interventions de l'ancien entrepreneur, responsable du financement au PLQ, Tommy D'Errico, et les problèmes entourant les modifications au zonage de terrains agricoles dans la région de Montréal à la fin des années 1980.

À la rescousse des grands frères d'Ottawa

Puis, les libéraux étant revenus à la charge, M. Boisclair a soutenu que les libéraux provinciaux venaient à la rescousse « de leurs amis, leurs grands frères à Ottawa qui sont dans le trouble... Devant les affirmations puis les scandales qui fusent de l'autre côté de la rivière des Outaouais, nos amis de l'opposition grattent à droite et à gauche pour essayer de miner notre crédibilité ».

En Chambre, Thomas Mulcair et Pierre Paradis ont demandé au procureur général, Paul Bégin, d'examiner si le Code criminel avait été

violé, soutenant que les dispositions sur le trafic d'influence avaient été violées. « Le procureur va-t-il rester assis et démontrer qu'il y a deux justices au Québec : l'une pour le peuple, l'autre pour le premier ministre ? » a lancé Pierre Paradis.

En fin de journée, M. Boisclair a indiqué clairement qu'il n'y aurait pas de suites. « Le premier ministre examine ses options », a-t-il dit quand on lui a demandé si des poursuites en diffamation seraient entamées, mais il a ajouté immédiatement qu'il serait pour le moins inusité qu'un premier ministre poursuive un député.

En Chambre, MM. Mulcair et Paradis ont mis en relief les explications de M. Landry, mardi, qui insistait sur le rôle d'avocat de M. Duhaime auprès des épiciers. « Lisez les citations de M. Duhaime dans *La Presse* : je suis un ami intime du premier ministre, c'est pour cela que les gens viennent me voir », a martelé M. Mulcair.

Précisions

Par ailleurs, M^e Patrice Vachon, avocat chez Heenan Blaikie, tenait hier à apporter des « précisions » à sa déclaration faite à *La Presse*, mardi.

« J'ai eu beaucoup de pressions

de plusieurs personnes », expliquait-il en matinée hier, soulignant qu'il voulait préciser que comme avocat des marchands, ses propos étaient « fondés sur la connaissance du rôle (qu'il avait) de M. Duhaime dans ce dossier ».

Sa déclaration a été transmise au cabinet du premier ministre bien avant d'être diffusée sur les fils de presse, a relevé M. Paradis devant l'Assemblée nationale.

Conseils stratégiques

Soulignant en entrevue qu'il ne reniait pas ce qu'il avait dit mardi, M^e Vachon a ajouté hier que M. Duhaime avait fait aussi du travail pour « préparer les interventions du regroupement à l'assemblée annuelle des actionnaires de Metro ». M^e Vachon a dit qu'il avait aussi « offert des conseils stratégiques au regroupement » et « collaboré à la recherche de partenaires financiers ». Bien que M. Landry ait soutenu mardi que M. Duhaime avait fait du travail juridique pour les marchands, l'avocat du regroupement, M^e Vachon, indiquait dans sa déclaration écrite qu'il ne s'était même pas rendu compte qu'Yves Duhaime était avocat.

Dans son entrevue à *La Presse* mardi, M^e Vachon avait soutenu qu'à sa connaissance, M. Duhaime ne faisait pas du travail d'avocat.

« Il ne pouvait pas présenter cela comme du travail d'avocat. C'était plus au niveau stratégique que M. Duhaime intervenait, comme vous l'avez écrit dans *La Presse* (dans le texte de mardi qui décrivait Yves Duhaime comme un lobbyiste). »

Est-ce qu'Yves Duhaime, faisant du travail juridique, avait à régler des querelles au sein du regroupement des marchands ? « Ce n'est pas ma lecture, en tout cas pas en ma présence », avait dit M. Vachon.

— Si vous aviez à résumer le travail d'Yves Duhaime dans le dossier de Metro-Richelieu ? « Il faisait des approches de lobby auprès du gouvernement et de la planification stratégique pour que les marchands atteignent leurs fins », avait dit M^e Vachon. « C'était clair que son intervention était au niveau de Québec, à cause de ses contacts, cela a été dit notamment par son porte-parole Pierre Ypperciel. »

M. Duhaime n'a pas parlé de ses liens avec Bernard Landry. « Mais je savais très bien que son rôle était celui d'un lobbyiste, comme *La Presse* le disait (mardi). M. Duhaime ne s'est pas impliqué sur le plan juridique, à ma connaissance », a affirmé M^e Vachon. « Je n'étais pas au courant du contexte, j'ai dit qu'à ma connaissance il n'agissait pas comme avocat », a aussi précisé hier M^e Vachon.



Des forfaits coupés de moitié jusqu'au 31 mai.

Pressez-vous et profitez de tarifs TELUS Mobilité si avantageux que vous ne les reverrez peut-être plus jamais. Signez votre contrat avant le 31 mai et obtenez 50 % de rabais sur les forfaits sélectionnés*. Ne laissez pas passer une occasion pareille ! Pour tout savoir sur cette offre exceptionnelle, composez le 1 888 810-5555 ou visitez telusmobilitte.com/nousvoila. Le futur est simple^{MC}.

TELUS
mobilité^{MC}



Magasinez en ligne à telusmobilitte.com ou appelez-nous au 1 888 810-5555.

3049609A

3049619

LA CABINE TÉLÉPHONIQUE WAL-MART STEREO FUTURE SHOP ComputiSmart 23 TelePlus Dumoulin REGION METROPOLITAINE CENTRE MI-1 CENTRE MI-2 Zellers COMPUCENTRE BOUTIQUE BOUTIQUE

*Offre valable pour les nouvelles mises en service seulement avec les forfaits Parlez 25, Temps libre TELUS et l'Offre incontournable. Obtenez 50 % de rabais sur le tarif mensuel pendant les trois premiers mois avec un contrat de un an et pendant les six premiers mois avec un contrat de deux ou de trois ans. Les taxes, les redevances d'utilisation mensuelles de 6,95 \$ et les frais d'interurbain, de temps d'antenne additionnel et des services de qualité Net en main sont en sus. © 2002 SOCIÉTÉ TÉLÉ-MOBILE. ^{MC}TELUS Mobilité et le logo TELUS Mobilité sont des marques de commerce utilisées avec l'autorisation de TELUS Corporation. Le futur est simple est une marque de commerce utilisée avec l'autorisation de Clearnet Inc.

BOUTIQUES TELUS MOBILITE ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

ÎLE DE MONTRÉAL

950, rue Ste-Catherine Ouest
Carrefour Angrignon
Centre Rockland
Fairview Pointe-Claire
Le Centre Eaton
Les Galeries d'Anjou
Place Alexis Nihon
Place Versalles
Place Vertu

Montréal

Communication Métropolitaine
8780, boul. Saint-Laurent, local 4
Expert Cellulaire
1019, rue Clark
Instant Page
1662, rue Mont-Royal Est
Proxi Télécom Inc.
1020, rue Saint-Denis
Verscell Communications
1485, rue Amherst

Dollard-des-Ormeaux

La Zone SCP
3349-B, boul. des Sources

Saint-Laurent

D2 Technologie Inc.
2119, boul. Marcel-Laurin
La Zone SCP
785, rue Décarie
PC Page Communications Inc.
3832, boul. Côte-Vertu

Saint-Léonard

PC Mondial
9310, boul. Lacordaire

LAVAL ET RIVE-NORD

Carrefour Laval
Centre Laval
Place Rosemère

Laval

Contact Com. D.L. Communications
1521, autoroute 440 Ouest
Digital Radiocommunication Inc.
1811, boul. Curé-Labelle
Proxi Télécom Inc.
1662, boul. Saint-Martin Ouest

Saint-Eustache

Contact Com D.L. Communications
465-A, boul. Arthur-Sauvé

Terrebonne

SRAD Communications Inc.
2292, ch. Gascon

RÉGIONS

Saint-Hyacinthe

Darsigny Communications
892, rue des Cascades

Vaudreuil-Dorion

Services Technologiques D.A.T.T.
296, boul. Harwood, local 4

RIVE-SUD

Mail Champlain
Les Promenades St-Bruno

Beloeil

Cellulaire Plus
559, boul. Laurier

Châteauguay

D2 Technologie
247, boul. D'Anjou

Longueuil

Cell-Bo Communications Inc.
2449, ch. Chambly

305 1537

3049619

FLOWING LINESSM
par
KAUFMANN de SUISSE

Bague éternité
"Flowing Lines"
or 18ct et platine
avec diamants

KAUFMANN de SUISSE
BIJOUX ET MONTRÉS • DEPUIS 1954
2195, RUE CRESCENT, MONTRÉAL, H3G 2C1
(514) 848-0595
A PALM BEACH, FL. 210 WORTH AVE.
www.kaufmannsuisse.com

Les congés parentaux devant la Cour d'appel

NORMAN DELISLE
Presse Canadienne

QUÉBEC – La Cour d'appel débat à compter d'aujourd'hui la constitutionnalité du régime d'assurance parentale du gouvernement fédéral.

À la demande du gouvernement du Québec, les juges de la Cour d'appel auront à décider si le programme de prestations parentales mis en place par Ottawa par une loi votée en 1996 empiète sur la compétence des provinces.

La ministre de la Famille et de l'Enfance, Linda Goupil, a fait adopter un décret le 13 mars dernier transférant le dossier à la Cour.

Une loi votée à l'unanimité de l'Assemblée nationale en mai 2001 mettait en place un régime d'assurance parentale conforme aux vœux de la totalité des députés.

Ce régime impliquait des prestations de maternité aux femmes qui viennent d'avoir un enfant, des prestations de paternité et des sommes versées aux parents à l'occasion de la naissance d'un enfant.

Ce programme entrait en compétition avec un régime semblable mis en place par le gouvernement de Jean Chrétien, en vertu de la Loi sur l'assurance-emploi.

Les dispositions fédérales « excéderaient la compétence du Parlement du Canada et empièteraient sur la compétence des provinces d'instituer un régime d'assurance parentale », plaide le décret adopté par Québec.

La Cour d'appel est donc invitée à « examiner la validité constitutionnelle » des mesures mises en place par le gouvernement fédéral par les articles 22 et 23 de la Loi sur l'assurance-emploi.

Les questions qui sont concrètement posées aux juges de la Cour d'appel invoquent la Constitution canadienne de 1867.

Cette dernière octroie à Ottawa la compétence en matière d'assurance-chômage, tandis qu'elle accorde aux provinces celle sur la propriété, le droit civil, et « de façon générale, sur toutes les matières qui sont d'une nature purement locale ou privée ».

Les procureurs québécois plaideront donc que le programme fédéral excède la compétence d'Ottawa en matière d'assurance-chômage, et empiète sur la compétence des provinces, donc du Québec, en matière de droit civil, ou sur les matières de nature privée.

C'est M^e Claude Bouchard, du Bureau du procureur général, qui plaidera au nom du



Photo PC
La ministre de la Famille et de l'Enfance, Linda Goupil

Québec dans ce dossier. L'avocat du fédéral sera M^e Claude Joyal.

Les parties ont été convoquées pour aujourd'hui par le juge en chef de la Cour, Pierre Michaud, dans le cadre d'une « conférence préparatoire » visant à fixer l'échéancier et à organiser le déroulement de l'audience.

Quant à la ministre québécoise de la Famille, Linda Goupil, elle a rappelé que son gouvernement est « toujours prêt, 24 heures sur 24, à négocier avec Ottawa dans ce dossier ».

« Il y a des surplus de 44 milliards accumulés dans la caisse fédérale d'assurance emploi, mais un travailleur québécois sur deux ne peut se qualifier à des prestations », a-t-elle dit.

En entrevue à la *Presse Canadienne*, M^{me} Goupil a également rappelé qu'une forte coalition québécoise appuie son gouvernement. Cette coalition regroupe les syndicats, les associations patronales, des groupes communautaires, les Chambres de Commerce, et tous les partis politiques représentés à l'Assemblée nationale.

BOMBAY



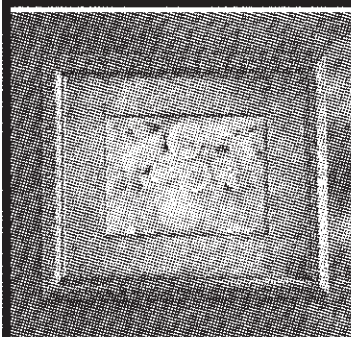
SOLDE JOURS BOMBAY

RÉDUCTIONS DE 20 % À 50 %*

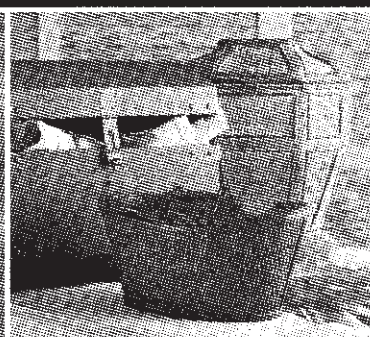


ÉPARGNEZ 40 %
349 \$
LE GRAND LIT
Cour. 675 \$

ÉPARGNEZ 20 % SUR LA MARCHANDISE À PRIX COURANT.*



ÉPARGNEZ 30 %
SUR LE DÉCOR MURAL*



ÉPARGNEZ 40 %
SUR LES COFFRES*



ÉPARGNEZ 50 % SUR
DES ARTICLES SÉLECTIONNÉS*

Les rabais s'appliquent sur la marchandise à prix courant seulement. Non valide sur la marchandise en solde ou dernière chance, ou combinée à toute autre promotion ou rabais. Quantités limitées. Non valide dans nos magasins-entrepôts. En vigueur jusqu'au 2 juin 2002.

Le Centre Eaton de Montréal 844-8498 Centre Rockland Ville Mont-Royal 344-4688
Centre Fairview Pointe Claire 694-4266 Les Promenades St-Bruno 441-0987
Les Galeries d'Anjou 352-7696 Le Carrefour Laval 978-5362
Kirkland 428-0606 Place Ste-Foy 651-7664

Pour connaître l'emplacement des magasins situés à l'extérieur de Montréal ou pour commander, appelez sans frais au 1-877-3BOMBAY.

3051898

**Au magasin du
Centre-Ville seulement!
Grand**

**Aujourd'hui
dès 8 h 00!**

Solde

d'ouverture

sports experts®

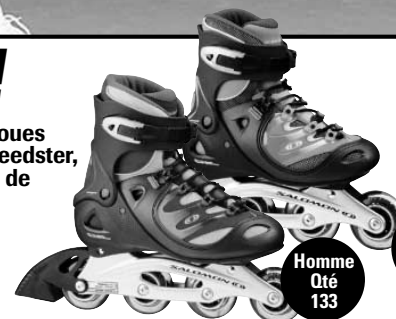
**Maintenant plus grand
pour mieux vous servir!**

CENTRE-VILLE

930, rue Ste-Catherine Ouest
Angle Mansfield, Montréal
(514) 866-1914

GRATUIT!

À l'achat des patins à roues alignées SALOMON Speedster, OBTENEZ un ensemble de protection 2 morceaux SALOMON XTR (valeur de 39,99).



279⁹⁹
Épargnez
110⁰⁰

Patins et ensemble de protection
Valeur combinée de
389⁹⁹

SALOMON Speedster
Patins à roues alignées pour homme et femme ABEC 5, roues 78 mm
Rég. 349,99

SALOMON DirtRider
Bottes de marche en Gore-tex pour homme et femme
Rég. 189,99

Homme
Qté 486

59⁹⁹
Épargnez
130⁰⁰

Femme
Qté 418



NIKE Style 111467
T-shirt à manches longues en Dry-Fit pour homme
Disponible en noir
Rég. 54,99

Qté 326

24⁹⁹
Épargnez
55%

NIKE Baggy et Core
Short pour homme
Rég. jusqu'à 39,99

Qté 339

14⁹⁹
Épargnez jusqu'à
25⁰⁰

ORAGE Legend
Short pour femme
Choix de couleurs
Rég. 64,99

Qté 180

14⁹⁹
Épargnez plus de
60%

ORAGE Tatou
T-shirt pour femme
Choix de couleurs
Rég. 39,99

Qté 226

24⁹⁹
Épargnez plus de
60%

COLUMBIA Locklear III
Polo pour femme
Rég. 49,99

Qté 167

19⁹⁹
Épargnez
60%

WILSON Hyper Hammer 6.5
Raquette de tennis pour adulte
Rég. 159,99

Qté 123

59⁹⁹
Épargnez
100⁰⁰

REEBOK Trail Spin
Chaussures de course de sentier pour homme
Rég. 89,99

Qté 335

29⁹⁹
Épargnez plus de
65%

LOUIS GARNEAU Le Mask
Casque de vélo avec légères imperfections
Rég. 74,99

Qté 177

29⁹⁹
Épargnez
60%

MERRELL Baja Vortex
Chaussures de plein air pour homme
Rég. 109,99

Qté 258

49⁹⁹
Épargnez
55%

NIKE Lady StrapRunner
Sandales pour femme
Rég. 69,99

Qté 319

29⁹⁹
Épargnez plus de
55%

SPALDING Executive EZX
Ensemble de golf 11 morceaux pour homme gaucher
Rég. 549,99

Qté 12

199⁹⁹
Épargnez
350⁰⁰

WILSON Ultra Performance
Ensemble de golf 11 morceaux pour homme droitier
Rég. 549,99

Qté 24

199⁹⁹
Épargnez
350⁰⁰

Maintenant plus grand pour mieux vous servir!

CENTRE-VILLE

930, rue Ste-Catherine Ouest
Angle Mansfield, Montréal
(514) 866-1914

sports experts®

Offre de base:
Obtenez 1 mille de récompense AIR MILES pour chaque tranche d'achat de 30 \$ (avant taxes).



Rabais en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'au dimanche 2 juin 2002 au magasin Sports Experts du Centre-Ville seulement. Tous les modèles, couleurs et grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. *Les milles de récompense ne s'appliquent pas sur les achats de certificats-cadeaux, les locations et les services. **Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V.

Un bambin sur cinq montre un retard cognitif

MARC THIBODEAU

PRÈS D'UN enfant québécois sur cinq présente un « retard notable de capacité mentale » dès l'âge de deux ans et demi, indique une nouvelle étude qui met en relief les facteurs susceptibles de conduire à l'échec scolaire.

Ce résultat a été obtenu en testant les capacités cognitives de 2000 enfants nés en 1997 et qui sont suivis dans le cadre de l'Enquête longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ).

Chaque enfant se voyait présenter une série de petits objets en plastique représentant un personnage, un animal ou encore une forme géométrique. Un adulte plaçait les objets dans l'un ou l'autre des deux contenants et demandait à l'enfant, après les avoir retirés, de les remettre au bon endroit. À 29 mois, environ 20 % des enfants ne réussissaient pas à placer adéquatement plus d'un objet.

Selon le Dr Julie Brousseau, rattachée au centre de recherche de l'hôpital Sainte-Justine, les retards observés ne sont pas irrémédiables puisque beaucoup d'enfants ont rattrapé une partie du terrain perdu à 29 mois. « Il faudra voir leur comportement aux étapes subséquentes de l'enquête », dit-elle.

Ces résultats témoignent néanmoins, note la chercheuse, de la nécessité de mettre en place en bas âge des mesures susceptibles d'assurer à ces enfants une stimulation accrue plutôt que de repousser les interventions à l'entrée du système scolaire.

Les chercheurs travaillant sur les données de l'ELDEQ, qui sont colligées par l'Institut de la statistique du Québec, ont aussi considéré, en vue de cerner les causes de l'échec scolaire, l'évolution des problèmes de comportement chez les enfants ciblés.

Ils ont relevé d'importantes divergences entre les garçons et les filles en bas âge. À 17 et à 29 mois, les premiers sont plus susceptibles d'être décrits comme hyperactifs. Ils sont aussi deux fois plus susceptibles d'avoir recours à l'agression physique.

Le directeur scientifique de l'ELDEQ, Richard Tremblay, titulaire de la chaire de recherche du Canada sur le développement des enfants de l'Université de Montréal, note que les différences de comportement entre les élèves des deux sexes sont souvent attribuées aux exigences du système scolaire ou encore aux modèles masculins présentés dans les médias.

Les résultats observés en bas âge témoignent plutôt de l'existence de facteurs biologiques, dit-il. La culture peut jouer un rôle, mais son influence s'exercerait déjà avant l'entrée à l'école, note M. Tremblay, qui plaide pour des mesures adaptées en bas âge aux besoins spécifiques des garçons.

Le contexte familial est un autre facteur susceptible d'influer sur le développement de l'enfant et ses chances de réussite scolaire. À ce sujet, les données de l'ELDEQ indiquent que plus du quart des enfants de la province vivent dans des familles connaissant des difficultés conjugales importantes.

Il y a une pénurie de médecins au Québec, soutient le Collège

Le ministre de la Santé parle plutôt d'une répartition inadéquate

PASCALE BRETON

QUÉBEC – Alors que le Collège des médecins lance un cri d'alarme en affirmant que la province fait face à une pénurie d'un millier de médecins, le gouvernement parle plutôt d'une mauvaise répartition.

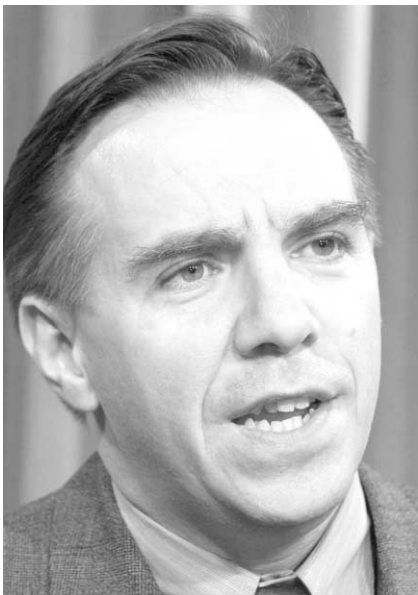
Le ministre de la Santé, François Legault, a d'ailleurs annoncé hier qu'il dévoilera sous peu un plan d'action afin de combler les lacunes dans le réseau, ce qui inclut des mesures incitatives pour les médecins ainsi qu'une meilleure répartition des services.

Les 20 groupes de médecine de famille (GMF) promis depuis plusieurs mois déjà, devraient aussi voir le jour comme prévu d'ici la fin du mois de mai, a-t-il annoncé. Ces GMF regroupent 330 médecins qui pourront offrir des services à quelque 470 000 personnes, sept jours sur sept, 24 heures sur 24.

« Je ne nie pas qu'à certains endroits, il manque effectivement de médecins, mais la pénurie n'est pas généralisée. Le problème principal est davantage la répartition des médecins sur le territoire que le nombre de médecins en tant que tel », a expliqué le ministre qui estime que le chiffre de 1000 médecins avancé par le Collège des médecins est exagéré.

Le ministère travaille actuellement à l'élaboration d'un inventaire détaillé des effectifs médicaux à travers la province, mais les planifications régionales démontrent déjà qu'il manque 370 médecins spécialistes et 70 omnipraticiens, a-t-il dit.

Pour faire face à la pénurie, le ministre songe à demander aux médecins de faire plus d'actes médicaux par semaine en plus d'instaurer des mesures ponctuelles, en collaboration avec le Collège des médecins. Par contre, « il ne faut pas oublier que le Québec compte



Photothèque La Presse ©

« Le Québec compte plus de médecins par habitant que partout ailleurs au Canada », a rappelé hier le ministre de la Santé, François Legault (à gauche). « Des 17 000 médecins inscrits dans la province, il faut enlever les 1500 médecins retraités toujours inscrits, rétorque le président du Collège des médecins, le Dr Yves Lamontagne (à droite), en plus de ceux qui font autre chose que de donner des soins aux malades. »

plus de médecins par habitant que partout ailleurs au Canada », a-t-il rappelé.

Cette impression « erronée » que le Québec compte le plus de médecins par habitant en Amérique du Nord est pourtant ce qui a provoqué la sortie publique du Collège des médecins, hier matin, a indiqué plus tard le président de l'association, le Dr Yves Lamontagne.

« Les politiciens prennent les bottins des Collèges de médecins à travers le Canada et calculent le nombre total de médecins divisé par la population. Comme la recherche, l'enseignement et l'administration, ce qui donne un chiffre brut de 14 000 médecins », estime le Dr Lamontagne.

Le manque à gagner d'environ 1000 médecins dans tout le Québec est dû en partie à la réduction des admissions à l'université au cours de la dernière décennie, estime le Collège des médecins. Le plafond de rémunération déterminé par le gouvernement et la diminution des

heures de travail contribuent également à creuser l'écart entre le personnel disponible et les besoins réels.

« Il faut trouver des moyens pour que le médecin puisse faire de la médecine et ne pas perdre de temps avec de la bureaucratie ou à faire la répétition de tests perdus », a déclaré le Dr Lamontagne.

Ainsi, le Collège des médecins ne met pas de côté des mesures financières, mais préconise plutôt des interventions pratiques, comme la création des groupes de médecins de famille et la délégation de certains actes à d'autres professionnels de la santé, comme le propose le projet de loi modifiant le Code des professions que le gouvernement veut faire adopter.

L'accès des médecins à une informatisation des données de même qu'à un programme qui permettrait de travailler en réseau, comme plusieurs grandes pharmacies le font déjà, constituent également des solutions pour les membres du Collège des médecins.

MANIPULATIONS VERTÉBRALES

L'Ordre des physiothérapeutes réplique aux chiropraticiens

ALEXANDRE SIROIS

EN VERTU D'UNE décision de la Cour d'appel du Québec, les physiothérapeutes ont maintenant le droit de procéder à des manipulations vertébrales. Les chiropraticiens ne peuvent donc plus soutenir que cet acte leur est réservé.

C'est ce qu'a affirmé, hier, le président de l'Ordre des physiothérapeutes du Québec, Paul Castonguay, qui répliquait aux propos tenus la veille par le président de l'Association des chiropraticiens, Richard Giguère. Ce dernier s'est dit irrité de voir que le récent projet de loi modifiant le Code des professions indique que les physiothérapeutes pourront « procéder à des manipulations vertébrales et articulaires ».

M. Castonguay a pour sa part rappelé que la Cour d'appel du Québec, en l'an 2000, a acquitté le physiothérapeute Philippe Thomas de trois chefs d'accusation d'exercice illégal de la chiropratique pour avoir fait des manipulations vertébrales sur deux patients. Il a estimé que la décision du tribunal, avalisée par la Cour suprême, a confirmé « de façon définitive le droit des physiothérapeutes compétents » à procéder à des manipulations vertébrales.

« C'est un acte qui est exclusif dans la loi sur la chiropratique par rapport à la chiropratique, oui. Mais ça

n'empêche pas d'autres personnes d'en faire et c'est ce que les deux jugements ont apporté », a déclaré M. Castonguay.

Il a précisé que les manipulations vertébrales effectuées par les physiothérapeutes n'ont pas les mêmes objectifs que celles des chiropraticiens. « Et c'est ce dont les jugements ont rendu compte », a-t-il dit.

Les chiropraticiens n'en démordent pas. Ils estiment avoir l'exclusivité de cette pratique qui a été à la source d'une guerre juridique de plusieurs années entre les deux ordres professionnels. « Le côté législatif et le côté juridique, ce n'est pas la même chose, a déclaré M. Giguère. Un jugement ne changera pas la loi qui donne l'acte exclusif à la chiropratique et qui n'a pas encore été modifiée par la réforme. »

STONYX
STUDIO

MÉGA VENTE

Liquidation d'inventaire

Tuiles de pierre

Travertin, marbre et pierre calcaire

Prix réduits 50%

Du 3 au 15 juin seulement

De 10 h à 18 h (sauf le dimanche)

4888, rue Jean-Talon Ouest

Tél. : (514) 341-2828

Une fleur de soufre

Moi, je veux bien consommer de l'ail mais je n'aime pas l'odeur!... Eh bien, le comprimé d'ail sulfo-génik va demeurer une heure dans votre estomac sans se désintégrer puis par la suite se dissoudre très lentement dans votre intestin... tout ça pour augmenter l'assimilation de 4 000 mcg d'allicine (un produit soufré) et minimiser les odeurs.

Une fleur de soufre. Une fleur sans odeur.

Un produit

Blo-Actif

Montréal : (514) 272-1365

Mauricie : (819) 378-7777

Ligne extérieure : 1 800 272-1365

Estrie : (819) 823-3322



BIRKS

TEMP S. depuis 1879



1240, Square Phillips 397-2511 • Fairview Pointe-Claire
Centre Rockland • Carrefour Laval • Promenades St-Bruno

1 800 682 2622 www.birks.com

Vous êtes en voyage d'affaires et vous ne pouvez pas payer vos factures.

Vous les faites livrer en ligne

Vous espérez que le chat s'en occupera



Gérez vos factures en ligne avec **poste^{INC}**. Inscrivez-vous maintenant pour recevoir en ligne vos factures provenant de cartes de crédit Hbc, la Baie ou Zellers et bien d'autres. **postel**. L'AVENIR, UNE FACTURE À LA FOIS.

^{MC} Marque de commerce de la Société canadienne des postes, utilisée sous licence. [†] La marque de commerce « chevron stylisé » de la Société canadienne des postes et la marque de commerce « e » de la Banque de Montréal sont utilisées sous licence.

L'environnement est en danger, selon l'ONU

d'après AP et AFP

LONDRES — Le monde décrit dans le nouveau rapport de l'ONU sur l'environnement mondial n'a rien de réjouissant. Les catastrophes naturelles y sont de plus en plus fréquentes et les problèmes environnementaux mettent en danger la vie des humains ainsi que celle des plantes et des animaux, selon le document rendu public mercredi par le Programme environnemental des Nations unies (PNUE).

Ce dernier fait le bilan des trois dernières décennies et tente d'imaginer l'environnement à venir en vue du prochain Sommet mondial sur le développement durable, qui se tiendra à Johannesburg du 26 août au 4 septembre.

On y apprend que la biodiversité de la Terre est gravement menacée. En effet, 1130 espèces d'oiseaux et plus de 4000 espèces de mammifères pourraient disparaître d'ici 30 ans, même si elles ne sont pas menacées d'extinction pour le moment. Parmi les espèces dont la situation est la plus précaire figurent le rhinocéros noir d'Afrique, le tigre de Sibérie et le léopard d'Asie, selon l'ONU.

Les poissons ne s'en sortent pas mieux que les autres membres du règne animal. À l'échelle mondiale, un tiers des réserves halieutiques sont très basses à cause d'une pêche excessive.

Ces animaux sont surtout mena-

cés par la perte de leur habitat, causée par l'industrialisation ainsi que par les activités minières et l'agriculture. Or, plusieurs de ces problèmes risquent d'empirer. Le rapport prédit en effet que les infrastructures de l'industrialisation pourraient couvrir plus de 70 % de la surface du globe d'ici 30 ans.

« L'Amérique latine et les Caraïbes seront les plus touchées, plus de 80 % de leurs terres étant menacées, suivies de près par l'Asie et la région Pacifique, où 75 % des terres pourraient être ruinées par la croissance rapide et désordonnée des infrastructures », selon le rapport.

Si leur habitat est dévasté, les plus gros animaux disparaîtront les premiers, affirme le Dr Michael Novacek, du Muséum américain d'histoire naturelle. « Or, nous ne savons pas combien d'espèces nous pouvons nous permettre de perdre avant que tout l'écosystème s'effondre ».

Par ailleurs « plus de la moitié de la population mondiale vivra en 2032 dans des régions souffrant d'une pénurie d'eau si les décisions politiques, économiques et sociales du globe sont laissées aux forces du marché », indique le rapport.

« L'Asie de l'Ouest, y compris la péninsule arabique, pourrait être la plus touchée puisque plus de 90 % de sa population pourrait vivre dans des régions manquant d'eau en 2032 », ajoute le document.

Heureusement, le rapport du

PNUE ne contient pas que des mauvaises nouvelles. Le document souligne notamment les progrès accomplis depuis les années 70 concernant la qualité de l'air et de l'eau, de même que l'augmentation de la superficie totale des parcs et des réserves naturelles.

De plus, selon un scénario tablant sur une augmentation de la production alimentaire d'ici 2032, il est réaliste de croire que la portion de la population souffrant de la faim pourrait diminuer à 2,5 %.

Quant aux émissions de gaz à effet de serre, elles ne connaîtront une diminution notable que si les gouvernements appliquent les accords internationaux tels que le protocole de Kyoto signé en 1997.

L'ONU souligne toutefois le fossé de plus en plus important séparant ceux qui souffrent des changements de l'environnement et ceux qui y échappent. Le nombre moyen de gens touchés par des catastrophes naturelles est ainsi passé de 147 millions par an dans les années 80 à 211 millions par an dans les années 90.

« Nous avons des centaines de déclarations, d'accords, de règles de conduite et de traités destinés à résoudre les problèmes environnementaux et les menaces qu'ils font peser sur la vie sauvage et sur la santé humaine », souligne le directeur du PNUE, Klaus Topfer. « Il nous faut maintenant trouver le courage politique et le financement nécessaire à l'application de ces idéaux. »

Le magasin de solutions photos

IMAGEpoint

Capturez le moment!

Valeur de 30\$

GRATUITE

*Souris-téléphone à l'achat d'un appareil photo numérique

Nikon® COOLPIX 2500

- 2 mégapixels
- Téléobjectif 3X (37-111 mm)
- Écran LCD 1,5 po
- Pile rechargeable lithium-ion

599⁹⁹\$

Nikon® COOLPIX 5000

- 5,24 mégapixels
- Téléobjectif grand angle 3X (28-85 mm)
- Écran LCD 1,8 po • Mode manuel

1449⁹⁹\$

Épargnez 50\$

Nikon

Photo • Numérique • Video

Sac LowePro numérique à partir de

14⁹⁹\$

Carte Sandisk à partir de

49⁹⁹\$

Optex à partir de

69⁹⁹\$

1344, boul. Ste-Catherine O. (coin Crescent) 514.874.0824

955, boul. de Maisonneuve O. (coin Mansfield) 514.281.5111

WWW.IMAGEPOINT.CA

IMAGEpoinT

*Jusqu'à épuisement des stock. Ne peut être jumelé avec une autre promotion.

George W. Bush et l'âme russe

K.S. KAROL
El Pais

GEORGE W. BUSH s'est plongé dans la lecture de Dostoïevski, pour comprendre « l'âme russe », avant de se rendre, avec sa femme-Laura, pour une visite d'État de quatre jours en Russie. Vladimir Poutine, qui avait été invité au mois de novembre au ranch texan du président des États-Unis, lui rendra la politesse en l'accueillant, après le séjour protocolaire au Kremlin, dans sa ville natale de Saint-Petersbourg.

Ce ne sont pas les palais qui manquent dans la capitale du Nord, fondée il y a 300 ans par Pierre le Grand et la réception y sera grandiose. Dès leur première rencontre, au mois de juin dernier, les deux présidents se sentent amis. Bush, après avoir regardé Poutine « au fond de son âme » a décrété qu'avec cet homme il pourra réaliser « quelque chose d'historique ». Certes, les sujets de discussion ne manquent pas entre Washington et Moscou, mais l'amitié, si hautement professée, devrait aider les présidents à le surmonter.

D'autre part, la politique américaine se définit désormais comme unilatéraliste, et néglige le point de vue de ses alliés, déchirant la plupart de traités déjà signés par les précédents présidents. Mais pendant son périple russe, George W. Bush devra proclamer haut et fort

qu'il traite d'égal à égal avec Vladimir Poutine. C'est la principale satisfaction qu'il peut donner à son hôte pour son revirement après le 11 septembre et pour son ralliement à la « guerre antiterrorisme », lancée par Washington.

Jusqu'au jour de l'attentat contre le World Trade Center à New York, Moscou a essayé de mobiliser l'Union européenne, la Chine, l'Inde et d'autres puissances pour s'opposer à la décision américaine d'abandonner le traité ABM de 1972 et de se doter d'un bouclier antimissile de haute technologie. Favorablement reçue dans beaucoup de capitales, la démarche russe avait cependant peu de chances d'aboutir, face à la détermination du président des États-Unis. Bon gré mal gré, Vladimir Poutine s'est résigné à la décision de Washington, rendue publique au mois de décembre, et n'a demandé que la réduction des arsenaux nucléaires à un niveau de 1700-2250 ogives pour la Russie et les États Unis d'ici à 2012.

L'accord n'était pas facile à obtenir, les Américains préférant stocker une partie des têtes plutôt que de les détruire. Toutefois, après maintes sessions, des ministres et des experts on a fini par préparer un document commun qui sera signé à Moscou demain. Ce texte laisse à chacun toute liberté dans sa politique de désarmement : les Russes pourront donc détruire les

fusées — dont l'entretien coûte trop cher — et les Américains les stocker, d'une manière très flexible.

La grande concession de Washington est d'avoir accepté que tout cela soit stipulé par un traité, alors qu'au début le gouvernement préférait un arrangement verbal. Ce n'est pas la seule concession que Washington fait à Poutine : immédiatement après la fin de leur sommet, les deux présidents se rendront ensemble à Rome où, le 28 mai, les chefs des 19 États de l'OTAN créeront un comité mixte OTAN-Russie.

C'est une manière de faire une place à Poutine, sans faire de son pays le vingtième membre de l'organisation. En échange de ce strapontin, Poutine accepte l'adhésion à l'OTAN de trois pays baltes, en novembre prochain, et de quatre autres (Roumanie, Slovaquie, Bulgarie et Slovénie) dans les quatre ans à venir. Cet arrangement est destiné à ne pas froisser l'amour propre du Kremlin, même si les militaires russes ne semblent guère l'apprécier.

On leur oppose que l'OTAN à 22 membres et plus encore à 26, n'est plus le même pacte qu'à l'époque de la guerre froide. Déjà pour la guerre en Afghanistan, les Américains et leurs alliés britanniques ont agi seuls, sans faire appel à l'aide de l'OTAN. Néanmoins, le ministre de la Défense russe, Serguéi Ivanov vient d'annoncer que

son pays ne participera pas à la session de novembre de l'OTAN où l'on doit admettre les pays baltes dans l'organisation.

Dans son très récent discours sur l'État du pays, prononcé devant les deux chambres du Parlement, Vladimir Poutine a très peu parlé de politique étrangère, s'arrogeant en passant le principal mérite de la victoire sur les talibans en Afghanistan. C'était probablement pour le rôle joué par l'Alliance du Nord et par l'ouverture des pays ex-soviétiques aux militaires américains.

Mais cette petite note triomphaliste n'a pu cacher le ton globalement pessimiste du président qui n'a pas ménagé son gouvernement pour le mauvais état du pays. Il a déploré la corruption qui sévit dans l'immense armée des fonctionnaires — ils sont plus nombreux qu'à l'époque soviétique et encore plus mal payés. Après quoi, Poutine a déploré la misère qui frappe 40 millions de Russes, placés en dessous du seuil de pauvreté.

La Russie reste toutefois une grande puissance nucléaire et George W. Bush ne peut la traiter en parent pauvre. Colin Powell, secrétaire d'État, est venu le dimanche soir 12 mai expliquer à la chaîne ORT l'esprit de ce président qui veut comprendre l'âme russe. Reconnaisant que dans l'administration américaine coexistent différents points de vue, Donald Rums-

feld et lui-même par exemple, il a souligné l'importance du président qui tranche en dernière instance ces désaccords.

Quant à « l'axe du mal » — l'Iran, l'Irak et la Corée du Nord — auquel on vient ajouter trois autres pays — Cuba, la Syrie et la Libye —, il a expliqué que les États-Unis n'ont aucune intention de les attaquer et les mettent simplement en garde contre la fabrication d'armes de destruction massive. Pourquoi l'Amérique a-t-elle dénoncé le traité sur l'interdiction des essais thermonucléaires ? « Mais nous n'avons aucune intention de reprendre ces essais » — répond Colin Powell, sans broncher. Tout va très bien, madame la marquise.....

La Russie a sa place à la conférence sur le Moyen-Orient, son mot à dire sur la croisade américaine contre Saddam Hussein en Irak et plus encore sur ses rapports avec l'Iran. Pour ne pas froisser la susceptibilité de Poutine, le président américain ne parlera point de la Tchétchénie, où l'armée russe, mal payée, indisciplinée, prend des libertés sanglantes avec les droits de l'homme. Il exprimera, encore une fois, sa solidarité avec les victimes de l'attentat terroriste en Daguestan — qui le 9 mai a fait 40 morts — et insistera sur le danger terroriste partout dans le monde. Que pourrait-il d'ailleurs dire d'autre, tant la situation en Tchétchénie paraît inextricable ?

UN MONDE

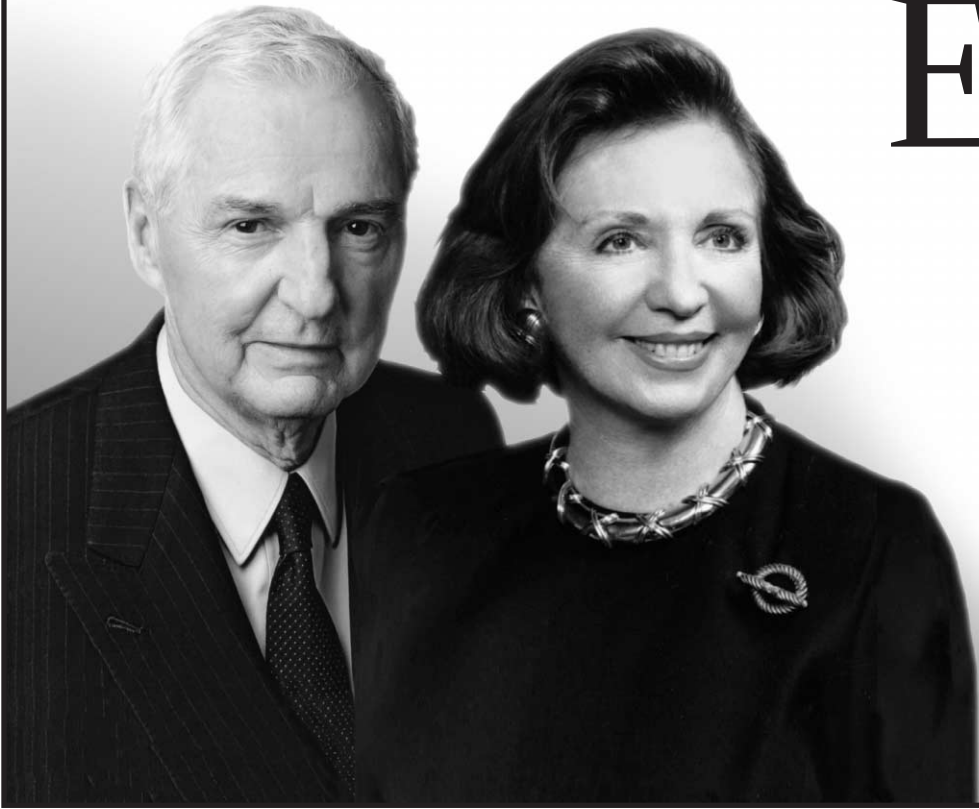
DE PROJETS

L'Université de Montréal et ses écoles affiliées félicitent
Mme Jacqueline Desmarais et M. Paul Desmarais,
récipiendaires du Mérite philanthropique 2002, décerné par
la Chambre de commerce du Québec.

L'Université est fière de compter depuis plusieurs années sur l'appui
de M. Desmarais, qui a présidé ses campagnes de financement,
dont *Un monde de projets*, qui bat actuellement son plein.

La communauté universitaire, les coprésidents de la campagne
Un monde de projets, MM. Robert Brown et André Caillé,
ainsi que toutes les personnes impliquées de près ou de loin
dans cette campagne, saluent et apprécient vos grandes qualités
humanitaires et votre généreux engagement.

FÉLICITATIONS
ET MERCI !



Mme Jacqueline Desmarais
et M. Paul Desmarais



Nouvel attentat suicide en Israël, raid en Cisjordanie

Agence France-Presse

RISHON-LE-ZION — Israël a été secoué hier soir par un nouvel attentat suicide qui a coûté la vie à deux personnes outre son auteur palestinien, tandis que quatre Palestiniens, dont un chef militaire, ont été tués dans un raid israélien en Cisjordanie.

L'État juif a immédiatement montré du doigt l'Autorité palestinienne de Yasser Arafat, l'accusant de ne rien faire pour combattre le terrorisme.

La direction palestinienne a condamné fermement l'attentat dans la ville de Rishon-le-Zion, n'hésitant pas à le qualifier de « terroriste » et jugeant « inacceptable » de telles attaques qui donnent au premier

ministre Ariel Sharon « un prétexte pour poursuivre ses actes sauvages contre le peuple palestinien ».

L'attentat a été revendiqué par les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, groupe armé lié au Fatah de M. Arafat, qui ont affirmé l'avoir mené « pour venger le meurtre lundi à Beyrouth de Jihad Jibril », le fils du chef d'un groupe palestinien extrémiste, et la mort de quatre Palestiniens tués dans un raid israélien plus tôt à Naplouse, en Cisjordanie.

Il a fait deux morts israéliens et 27 blessés, dont trois dans un état grave, dans le centre-ville. « L'attentat s'est produit non loin d'un parc où les gens ont l'habitude de se réunir pour jouer aux échecs », a déclaré à la télévision publique le

maire adjoint de la ville, David Eli-melekh.

« Le terroriste avait l'air européen et les cheveux blonds », a affirmé un responsable de la police locale, Haïm Cohen.

Selon la police, le kamikaze a actionné une charge qu'il portait sur lui, comprenant de six à sept kilos d'explosif assorti de clous. Apparemment, il a voulu pénétrer dans un des cafés du centre-ville sans y parvenir.

C'est le deuxième attentat suicide à Rishon-le-Zion en 15 jours. Le 7 mai, l'attentat, perpétré dans un club de billard, avait fait 16 morts en plus du kamikaze, ainsi que 55 blessés, et avait été revendiqué par un interlocuteur anonyme au nom du bras armé du mouve-

ment radical Hamas.

Deux attentats suicide avaient été perpétrés à 15 heures d'intervalle au début de la semaine en Israël.

Plus tôt hier, l'armée a tué Mahmoud Titi, un chef local des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, recherché pour sa responsabilité dans plusieurs attentats en Israël, ainsi que deux activistes du groupe et un passant par un tir d'obus ciblé dans le camp de réfugiés de Balata, près de Naplouse.

Dans la matinée, deux Palestiniens ont été tués en Cisjordanie, dont un kamikaze présumé du mouvement radical Jihad islamique.

L'armée a fait prisonniers une quinzaine de Palestiniens, dont un

chef local du Hamas, à Salfit, en Cisjordanie. Quatre Palestiniens recherchés ont été arrêtés dans la bande de Gaza, où deux adolescents palestiniens ont été en outre blessés dans une incursion israélienne.

M. Sharon doit réunir ce matin son cabinet après l'adoption par le Parlement hier en première lecture d'un plan dit « d'urgence économique », et il y a fort à parier que cette réunion sera consacrée à des questions sécuritaires.

À Ramallah, M. Arafat a évoqué avec des représentants du quartette États-Unis, ONU, Union européenne, Russie, les réformes auxquelles il s'est engagé le 15 mai, notamment l'organisation d'élections.

ENVIRONNEMENT

L'ONU fait un sombre bilan

d'après AP et AFP

LONDRES — Le monde décrit dans le nouveau rapport de l'ONU sur l'environnement mondial n'a rien de réjouissant. Les catastrophes naturelles y sont de plus en plus fréquentes et les problèmes environnementaux mettent en danger la vie des humains ainsi que celle des plantes et des animaux, selon le document rendu public mercredi par le Programme environnemental des Nations unies (PNUE).

Ce dernier fait le bilan des trois dernières décennies et tente d'imaginer l'environnement à venir en vue du prochain Sommet mondial sur le développement durable, qui se tiendra à Johannesburg du 26 août au 4 septembre.

On y apprend que la biodiversité de la Terre est gravement menacée. En effet, 1130 espèces d'oiseaux et plus de 4000 espèces de mammifères pourraient disparaître d'ici 30 ans, même si elles ne sont pas menacées d'extinction pour le moment. Parmi les espèces dont la situation est la plus précaire figurent le rhinocéros noir d'Afrique, le tigre de Sibérie et le léopard d'Asie, selon l'ONU.

Les poissons ne s'en sortent pas mieux que les autres membres du règne animal. À l'échelle mondiale, un tiers des réserves halieutiques sont très basses à cause d'une pêche excessive.

Ces animaux sont surtout menacés par la perte de leur habitat, causée par l'industrialisation ainsi que par les activités minières et l'agriculture. Or, plusieurs de ces problèmes risquent d'empirer. Le rapport prédit en effet que les infrastructures de l'industrialisation pourraient couvrir plus de 70 % de la surface du globe d'ici 30 ans.

« L'Amérique latine et les Caraïbes seront les plus touchées, plus de 80 % de leurs terres étant menacées, suivies de près par l'Asie et la région Pacifique, où 75 % des terres pourraient être ruinées par la croissance rapide et désordonnée des infrastructures », selon le rapport.

Si leur habitat est dévasté, les plus gros animaux disparaîtront les premiers, affirme le Dr Michael Novacek, du Muséum américain d'histoire naturelle. « Or, nous ne savons pas combien d'espèces nous pouvons nous permettre de perdre avant que tout l'écosystème s'effondre ».

Par ailleurs « plus de la moitié de la population mondiale vivra en 2032 dans des régions souffrant d'une pénurie d'eau si les décisions politiques, économiques et sociales du globe sont laissées aux forces du marché », indique le rapport.

« L'Asie de l'Ouest, y compris la péninsule arabique, pourrait être la plus touchée puisque plus de 90 % de sa population pourrait vivre dans des régions manquant d'eau en 2032 », ajoute le document.

Heureusement, le rapport du PNUE ne contient pas que des mauvaises nouvelles. Le document souligne notamment les progrès accomplis depuis les années 70 concernant la qualité de l'air et de l'eau, de même que l'augmentation de la superficie totale des parcs et des réserves naturelles.

De plus, selon un scénario tablant sur une augmentation de la production alimentaire d'ici 2032, il est réaliste de croire que la portion de la population souffrant de la faim pourrait diminuer à 2,5 %.

Quant aux émissions de gaz à effet de serre, elles ne connaîtront une diminution notable que si les gouvernements appliquent les accords internationaux tels que le protocole de Kyoto signé en 1997.

« Nous avons des centaines de déclarations, d'accords, de règles de conduite et de traités destinés à résoudre les problèmes environnementaux et les menaces qu'ils font peser sur la vie sauvage et sur la santé humaine », souligne le directeur du PNUE, Klaus Topfer. « Il nous faut maintenant trouver le courage politique et le financement nécessaire à l'application de ces idéaux. »

Mégazoom. Conception ergonomique. Image fixe USB et téléchargement de films[†]. Logiciel d'édition[†]. Mode nocturne.

Tout Simplement Surprenant !



NOUVEAU



ZR40 de Canon

849 \$*

- Zoom optique 18x / zoom numérique 360x
- Stabilisateur d'image
- Viseur couleur et écran 2,5 po
- Effets numériques
- Entrée / sortie IEEE 1394DV



ÉTONNEZ-VOUS.

NOUVEAU



ZR45MC de Canon

999 \$*

- Comprend toutes les caractéristiques du ZR40 plus :
- Compatibilité avec la carte mémoire SD / MMC
 - Connecteur USB pour transfert à haute vitesse
 - Mode « photo progressive » pour des images fixes d'une grande netteté
 - Écran multi-images
 - Logiciel d'imagerie photo

NOUVEAU



ZR50MC de Canon

1 099 \$*

- Comprend toutes les caractéristiques du ZR45MC plus :
- Zoom optique 22x / zoom numérique 440x
 - Fonction d'enregistrement prolongé (1,5x, 2x et 3xSP)
 - Griffe porte-accessoire évoluée
 - Boutons illuminés à couleurs sélectionnables

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez www.canon.ca

Canon SAVOIR FAIRE^{MC}

Canon est une marque déposée et Canon SAVOIR FAIRE est une marque de commerce de Canon Inc. MultimediaCard est une marque de commerce d'Infineon Technologies AG. Mac et le logo Mac sont des marques de commerce d'Apple Computer, Inc., déposées aux États-Unis et dans d'autres pays. Microsoft, Windows et le logo Windows sont des marques de commerce ou des marques déposées de Microsoft Corporation aux États-Unis et (ou) dans d'autres pays. Le logo Designed for Windows XP se rapporte au caméscope numérique et à son gestionnaire seulement. Les images à l'écran sont simulées. * Les détaillants peuvent vendre à un prix inférieur. † ZR50MC et ZR45MC seulement.

À Bakou, le pape se cramponne à sa mission de paix



Jean-Paul II est arrivé hier à Bakou, en Azerbaïdjan. Le pape a besoin d'une estrade roulante apportée du Vatican pour se déplacer.

BRUNO BARTOLONI
Agence France-Presse

BAKOU — Pour la première fois en 96 voyages hors d'Italie, Jean-Paul II a dû affronter de graves problèmes de santé hier à Bakou pour mener sa bataille pour la paix et prêcher la réconciliation avec les orthodoxes.

Pratiquement immobilisé et obligé de se faire aider à chaque pas, le souverain pontife, diminué par sa maladie de Parkinson et ses problèmes d'arthrose, s'est servi d'un élévateur mécanique pour monter à bord de son avion et en descendre, puis d'une estrade roulante apportée du Vatican pour effectuer le moindre déplacement.

Le blocage des muscles de son visage l'empêche désormais de prononcer en entier ses discours, dont l'essentiel est lu par un collaborateur.

Le pape n'a pu cacher la fatigue et la douleur, mais il a montré sa détermination à poursuivre sa mission.

« Tant que je pourrai parler, je crierai: Paix au nom de Dieu », a-t-il lancé, hier après-midi devant les élites politiques et intellectuelles de Bakou.

Sa phrase a confirmé une nouvelle fois que l'évêque de Rome n'a pas l'intention d'abandonner sa mission à l'heure actuelle, contrairement à des hypothèses de démission évoquées jusque et y compris par des cardinaux, a commenté son porte-parole Joaquin Navarro Valls.

Sa visite en Azerbaïdjan ne devant durer que 24 heures, Jean-Paul II a lancé son appel à la paix dès son arrivée à Bakou, qu'il a qualifié de « porte entre l'Orient et l'Occident ».

Sans préciser à quels pays il s'adressait, il a insisté sur « le refus du fondamentalisme et de toute forme d'impérialisme », et souligné que « le dialogue était le seul moyen capable de résoudre les tensions sans précipiter des nations entières dans la barbarie d'un bain de sang ».

Mais pour l'Azerbaïdjan, qui est toujours formellement en état de guerre avec l'Arménie, toute allusion à la guerre porte d'abord sur celle du Nagorny- Karabakh (territoire azerbaïdjanais peuplé en majorité d'Arméniens), perdue face à l'Arménie.

Le président Heydar Aliiev l'a d'ailleurs évoquée directement dans son allocution de bienvenue,

attirant l'attention sur le sort de « plus d'un million de réfugiés azéris qui ont dû abandonner leurs foyers par suite de l'occupation de terres azerbaïdjanaises par l'Arménie ».

« Les gens ont besoin de vos paroles de consolation et attendent votre aide pour rétablir la justice », a ajouté le président de l'Azerbaïdjan.

Par ailleurs, le pape a affirmé que « les religions ne sont pas et ne doivent pas devenir le tragique prétexte d'oppositions qui ont leur origine ailleurs ».

« À la porte de l'Orient, à proximité des lieux où le crépitement des armes se poursuit d'une manière cruelle et insensée », Jean-Paul II a demandé « aux responsables des religions de refuser toute violence car elle offense le nom de Dieu ». Ce passage a été interprété par certains observateurs présents comme une allusion au conflit israélo-palestinien.

En rencontrant en fin de journée les leaders spirituels, politiques et intellectuels du pays, le pape a rendu un hommage appuyé à l'Église orthodoxe, en la remerciant d'avoir « accueilli les fils de l'Église catholique dépouillés de leurs lieux de culte, lorsque s'est déchaînée la fureur de l'athéisme sur cette région ». Le pape, qui doit gagner ce soir la Bulgarie, un pays orthodoxe, a paru s'adresser surtout aux orthodoxes russes, ses relations avec le patriarcat de Moscou étant au plus bas.

« Tant que je pourrai parler, je crierai: Paix au nom de Dieu. »

Livraison locale gratuite. FUTURE SHOP se fera un plaisir d'effectuer la livraison à votre porte! Plus de détails en magasin.

Tous les réfrigérateurs en solde!

24 mois **AUCUN INTÉRÊT*** avec **VERSEMENTS ÉGAUX**

* Avec la nouvelle carte Future Shop. Sur approbation du bureau de crédit. Des frais mensuels seront portés à votre compte pendant 24 mois en versements égaux calculés selon le prix d'achat effectué. Toutes les taxes applicables doivent être payées lors de l'achat. Les offres de financement prolongé ne s'appliquent pas aux achats effectués à FUTURESHP.ca. Plus de détails ci-dessous.

Profile

Réfrigérateur superposé de 18 pi. cu.

- Noir sur noir grand style
- Tablettes réglables anti-éclaboussures aidant à contenir certaines éclaboussures
- Tiroirs-fraîcheur réglables avec hygrostat pour des conditions optimales de rangement
- Double éclairage des aliments frais pour une constatation facile de l'inventaire

TCX18PADB8C Noir 10013138
TCX18PADWWC Blanc 10013137

ÉPARGNEZ 300\$
1149⁹⁹
1449,99 - 300\$ rabais instantané = 1149,99



Offert en blanc 1249\$.
Épargnez 150\$

Frigidaire

Réfrigérateur de 23 pi. cu. de luxe côte-à-côte avec système de filtration interne pour l'eau

- Distributeur d'eau et de glaçons avec le filtre interne Puresource™ • 3 tablettes en verre anti-éclaboussures
- 2 tiroirs-fraîcheur transparents dont l'un avec hygrostat • Casiers réglables pour récipients d'un gallon dans la contre-porte

FRS23B4W 10009610

ÉPARGNEZ 150\$
1399⁹⁹
1549,99 - 150\$ remise postale = 1399,99



Inglis
APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS

Réfrigérateur de 16 pi. cu. à tablettes de verre

- Tablettes réglables en verre trempé
- Tiroirs-fraîcheur transparents EZ-Vue™
- Plateau transparent pour la viande
- Mini-tablette congélateur

IKT16230 10009269



MAYTAG

La fiabilité légendaire de Maytag

- Réfrigérateur de format familial de 19 pi. cu.
- Largeur de moins de 30 po
- Arrière sans serpent
- Tiroirs-fraîcheur transparents à hygrostat

PTB19S2GRW 10008256

Lave-vaisselle de luxe et exclusif

- 11 commandes électroniques à coussinets tactiles
- 60 jets, 3 niveaux de lavage
- Capteur Intelliclean
- Insonorisation Quiet Pack III

CodeWEB : 99852788 MDB7160AWW

ÉPARGNEZ 70\$
629⁹⁹
APRÈS RABAIS INSTANTANÉ



ÉPARGNEZ 50\$
699⁹⁹
749,99 - 50\$ rabais instantané = 699,99

ÉPARGNEZ 50\$
499⁹⁹
MAINTENANT SEULEMENT

Cuisinière de grande valeur

- Style encastré
- Surface de cuisson basculante
- Horloge électronique
- Prise pour petits électroménagers

IHE3130 10009851

Frigidaire

Laveuse à très grande capacité

- 8 programmes de lavage
- Choix de 3 températures
- 3 niveaux d'eau

Sécheuse

- 2 programmes
- Porte réversible
- Commande automatique du séchage
- Sélection de 3 niveaux de température

FWX833AS 10011532
FER231CAS 10011533

779⁹⁸
LA PAIRE



Whirlpool
IMAGINEZ...

Ensemble Duet™ pour la lessive avec chargement à l'avant Laveuse

- Cuve de lavage à gigantesque capacité de 3,7 pi. cu.
- Système de lavage Catalystr™
- Remarquable pouvoir détachant
- Commandes faciles à utiliser

Sécheuse

- Système de séchage Senseon™
- Indicateur de minutage
- Possibilité d'un rangement à superposition

GHW9100LQ/YGEW9200LQ 10010376/360

Épargnez 100\$



Piedestal de rangement vendu séparément

Lave-vaisselle Nautilus de GE

- 5 programmes avec 6 options
- Moteur silencieux • Broyeur Piranha pour les aliments solides
- Insonorisation QuietDesign

10000939 GS03324FWW

ÉPARGNEZ 30\$
399⁹⁹
749,99 - 50\$ rabais instantané = 699,99

MOFFAT

Sécheuse à grande capacité

- Tambour de 6 pi. cu.
- 5 cycles
- 4 choix de température

35351009 RUXR453

329⁹⁹
SOLDE

*Sécheuse au gaz pour 60\$ de plus
Fabriqué au Québec

Lave-vaisselle de précision

- 3 niveaux de lavage, 5 cycles
- Lavage filtré à 100 %
- Filtre auto-nettoyant
- Insonorisation « Ultra-quiet »

FDB635RBS 10013913

ÉPARGNEZ 30\$
499⁹⁹
MAINTENANT SEULEMENT

Frigidaire

Cuisinière d'une valeur spectaculaire

- Blanc sur blanc grand style
- Baie vitrée à la porte du four

PFEF317AS CodeWEB: 10013693

549⁹⁹

Maintenant ouvert à Mascouche
113, Montée Masson (450) 966-9343



FUTURE SHOP

Ouvert jusqu'à 21 h tous les soirs de la semaine

Prix et produits en vigueur du 22 au 28 mai 2002.

Une offre par client, aucun détailant, ne peut être jumelée à une autre promotion, ne s'applique pas aux achats antérieurs. Voir détails en magasin.

*Sur approbation du bureau de crédit pour les achats effectués avec votre carte Future Shop. Pour nos options «aucun intérêt»: l'intérêt est calculé tous les mois au taux de 28,8 % et sera éliminé à condition que: (1) les mensualités minimales soient versées et (2) le solde soit payé d'ici la fin de la période couvrant l'offre sans intérêt. Pour nos options «aucun paiement, aucun intérêt»: l'intérêt est calculé tous les mois au taux de 28,8 % après la fin de la période de promotion. Pour nos options «versements égaux, aucun intérêt», une mensualité sera débitée sur votre compte jusqu'à la fin de la période couvrant l'offre et celle-ci sera payable au complet avant la date d'échéance mensuelle. Les taxes applicables doivent être payées lors de l'achat, sauf pour notre option «aucun intérêt pendant 90 jours». **POLITIQUE PUBLICITAIRE:** Là où des rabais ou crédits de programmation sont indiqués, toutes les taxes devant s'appliquer sont calculées et doivent être payées sur le prix avant rabais ou crédit. Les frais d'affranchissement appropriés doivent être payés pour les remises postales. Les remises payables en dollars américains sont sujettes aux fluctuations dans la valeur des devises et peuvent faire l'objet de frais de traitement par les banques canadiennes. Future Shop n'est pas responsable des remises postales des fabricants. La disponibilité des produits varie selon le magasin. © 2002, Future Shop Ltée. Tous droits réservés. Le présent document ne peut être reproduit ni en tout ni en partie, ceci incluant l'information sur les prix, sous quelque forme que ce soit et par quelque procédé que ce soit sans l'obtention préalable d'une autorisation écrite de Future Shop. Les prix, produits et offres annoncés par l'InterBoutique de notre site web peuvent différer de ceux offerts dans les magasins Future Shop. **AÉROPLAN:**™ Aéroplan est une marque déposée d'Air Canada. Les achats de certificats et de cartes-cadeaux ne donnent pas droit à des milles Aéroplan; néanmoins, les achats effectués avec ces derniers le peuvent. Les milles Aéroplan sont calculés avant taxes. Veuillez noter que les milles Aéroplan accumulés (comprenant les milles-bonis) sur les articles retournés, échangés ou lors d'une protection de prix, seront corrigés en conséquence. **INTEL:** Intel, le logo «Intel Inside», Pentium et Celeron sont des marques déposées ou des marques de commerce de la corporation Intel ou de ses filiales aux États-Unis et dans d'autres pays.

Escalade des menaces de guerre indo-pakistanaise

Washington et Londres évacuent leurs employés non essentiels du Pakistan

JOONEED KHAN

« L'HEURE DU COMBAT décisif a sonné et nous gagnerons la guerre », a déclaré hier le premier ministre hindouiste de l'Inde, Atal Bihari Vajpayee, aux troupes massées à Kupwara, à la frontière divisant depuis 1947 les Cachemires indien et pakistanais.

Résultats
TVA, le réseau des tirages

Tirage du 2002-05-22

1^{er} numéro 339597 25 000 \$ décomposable	2^e numéro 992406 TÉLÉ non décomposable
3^e numéro 887107 50 000 \$ décomposable	4^e numéro 056501 100 000 \$ décomposable

numéro boni
549146
décomposable

Autocaravane Kodiak*
*Ce véhicule est échangeable contre un chèque de 75 000 \$

649

Tirage du 2002-05-22
04 08 09 26 34 43
 Complémentaire: **(48)**

49

Tirage du 2002-05-22
10 23 35 40 43 49
 Complémentaire: **(25)**

Tirage du 2002-05-22
01 05 07 09 17
18 19 25 26 30
35 38 45 48 49
59 65 66 68 70

Tirage du 2002-05-22
NUMÉRO 712246

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu...

MISE SUR TOI
1 866 505-REUX

Le Pakistan qualifiait la situation d'« explosive » et réaffirmait son souhait de « désescalade », tout en soulignant qu'il était prêt à parer à toute éventualité.

Réitérant son appui à l'autodétermination du Cachemire, Islamabad affirmait en même temps qu'il « continuerait à fournir un soutien moral, politique et diplomatique à la lutte légitime de sa population ».

Washington et Londres appelaient à la retenue, tout en accélérant l'évacuation du Pakistan de leur employés non essentiels.

À Srinagar, la population faisait des funérailles nationales au professeur Abdul Ghani Lone, le chef nationaliste modéré abattu la veille à l'issue d'une cérémonie au Cimetière des martyrs de la capitale d'été de l'État indien de Jammu et Cachemire.

La France condamnait l'assassinat et rappelait être en faveur d'une solution « politique et pacifique » au conflit du Cachemire.

L'assassinat, commis par des hommes masqués vêtus selon certains d'uniformes de police, n'avait toujours pas été revendiqué hier, mais les autorités indiennes blâment des extrémistes islamistes.

Lors d'une conférence lundi à Srinagar, Lone avait appelé les extrémistes à « tirer les leçons du 11 septembre 2001 », mais il avait aussi refusé les élections « truquées » que l'Inde s'appête à organiser au Jammu et Cachemire.

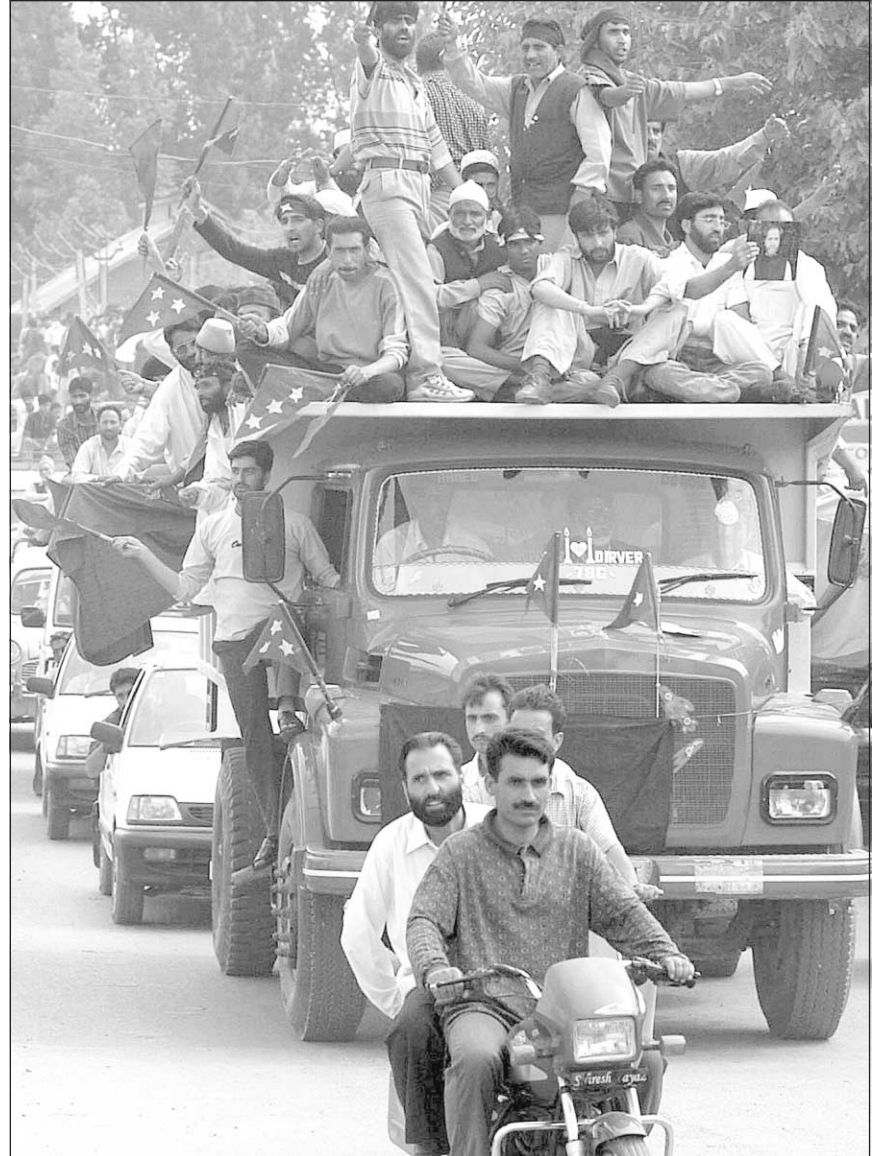
Deux civils étaient tués hier par des bombardements indiens sur l'Azad Cachemire (occupé par le Pakistan), dans la zone d'Hajira, portant à 20 le nombre de morts en six jours, selon des sources officielles pakistanaises.

Un responsable local a affirmé que les forces indiennes avaient bombardé des villages du secteur voisin d'Abbaspur, où neuf personnes, selon les autorités, ont été tuées mardi.

Côté indien, un village était ravagé par les flammes après avoir été atteint par des obus pakistanais, selon la police indienne.

Les obus ont provoqué un incendie qui a détruit 60 habitations à Manyari, dans le secteur frontalier de Kathua, a-t-elle précisé.

Des duels d'artillerie quasi quotidiens opposent les deux pays depuis un massacre de civils au Cachemire indien le 14 mai, que



À Srinagar, la population a fait des funérailles nationales au professeur Abdul Ghani Lone, le chef nationaliste modéré abattu la veille à l'issue d'une cérémonie au Cimetière des martyrs de la capitale d'été de l'État indien de Jammu et Cachemire.

Delhi attribue à des combattants islamistes pro-pakistanaïes.

Cette nouvelle escalade fait craindre un conflit ouvert entre les voisins, tous deux puissances nucléaires, qui se disputent le Cachemire depuis 1947 et se sont déjà fait deux fois la guerre à propos de la région himalayenne peuplée en majorité de musulmans.

Le moment est venu pour l'Inde de « gagner » la « guerre par procuration » imposée par le Pakistan, a affirmé Vajpayee aux troupes indiennes mobilisées face à des posi-

tions pakistanaises à la frontière à Kupwara, dans le secteur nord.

L'Inde accuse le Pakistan d'utiliser des « mercenaires », appelés « combattants de la liberté », pour

organiser des « infiltrations » au Cachemire indien, théâtre de graves violences depuis 1989.

Au même moment, à Islamabad, le général Pervez Musharraf, chef de l'État pakistanais, présidait une réunion du gouvernement et de son Conseil national de sécurité.

Islamabad a répondu en renouvelant son engagement de ne pas laisser « le territoire du Pakistan, ou tout territoire dont la défense est de la responsabilité du Pakistan, être utilisé pour des activités terroristes où que ce soit dans le monde ».

Mais « les forces et le peuple pakistanais sont prêts à combattre toute agression qui leur serait imposée », a déclaré le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Aziz Ahmed Khan.

Le premier ministre de la Grande-Bretagne Tony Blair a appelé les deux voisins nucléaires à « réfléchir » avant de s'engager dans un conflit qui toucherait toute la région et le reste du monde.

Le secrétaire d'Etat américain Colin Powell et le secrétaire au Foreign Office Jack Straw se sont entretenus par téléphone de l'escalade de la crise.

Avec l'annonce du départ imminent de personnel britannique non essentiel du Pakistan, après celui d'Américains et de Canadiens, les autres diplomates en poste à Islamabad ne savaient plus où donner de la tête hier.

Les coups de téléphone étaient nombreux entre chancelleries, chacun cherchant à savoir les « raisons spécifiques » qui ont pu pousser le Foreign Office à annoncer le départ immédiat d'au moins 150 membres du personnel diplomatique.

Plusieurs responsables étrangers sont attendus dans la région, dont le commissaire européen aux Relations extérieures Chris Patten, le ministre britannique des Affaires étrangères Jack Straw et le secrétaire d'Etat adjoint américain Richard Armitage.

Vente de Duvets

9 Modèles
 à partir de Simple 59\$
 Double 79\$
 Queen 89\$
 King 99\$

Économisez jusqu'à 99\$
Prix imbattables

Rabais sur
 couettes en duvet
 housses de couette
 draps
 rénovation de duvet
 nettoyage de duvet
 oreillers en duvet
 tuteurs

Recommandé par
 Le Consommateur
 Averti
 Montréal

ungava
 duvet

10 av. des Pins, ouest,
 mar - ven 11 - 18 sam 11 - 17 dim, lun fermé

287-9276
 3045-2550

au vent fou
 L'ENTREPÔT
 NAUTISME EXTRÊME
 QUALITÉ ET CHOIX SUPÉRIEUR

- Skis nautiques
- Wakeboard
- Wet Suits
- Tubes
- Planches à voile
- Beach Wear
- Kayak (vente & location)

514-640-3001 3839 St-Jean Baptiste, Montréal
 3045071A www.auventfou.com 1-800-336-2126

" UN CHOIX IMPRESSIONNANT DE SANDALES ET CHAUSSURES DE MARCHÉ "

JOLIETTE
 67, place Bourget Nord
 (450) 753-5332
 1 800 268-7332

MONTRÉAL
 6575, rue Saint-Denis
 Métro Beaubien
 (514) 274-7122

LAVAL
 1680, boul. de l'Avenir
 (450) 681-9859
 1 800 363-1101

cyberpresse.ca / economie

L'IMAGE DE LA RÉUSSITE...

LA SONATA GL À UN PRIX SYMPATHIQUE!

LOUEZ à partir de 239 \$*
 par mois/48 mois

ACHETEZ et ROULEZ SANS PAIEMENTS
 pendant 90 jours
 PDSF 21 195 \$

FINANCEMENT À L'ACHAT 0 %
 DISPONIBLE JUSQU'À 36 MOIS

HYUNDAI
 UN ESSAI VOUS CONVAINCRA

UN PROBLÈME DE TAILLE

L'Amérique est de plus en plus grosse. Américains, Canadiens et Québécois sont tous touchés par une alarmante augmentation de l'obésité.

Une série de Nathalie Collard à suivre dans le cahier ACTUEL dès samedi dans **La Presse**

+

Forum

Tout est possible!

Avec notre mode de scrutin, il y a loin de la coupe aux lèvres...
et Mario Dumont a raison de demeurer prudent



PIERRE DROUILLY
L'auteur est professeur au département de sociologie de l'UQAM.

DEPUIS LA PARUTION du sondage SOM dans *La Presse* de samedi dernier, qui plaçait le Parti québécois derrière le Parti libéral et l'Action démocratique dans les intentions de vote, les commentaires vont bon train sur une possible percée de l'ADQ lors de la prochaine élection. Bien entendu, les chiffres fournis par SOM restent à être confirmés par d'autres sondages. Mais même le cas échéant, les extrapolations de résultats d'un sondage d'aujourd'hui sur le résultat d'une élection qui n'est pas prévue, semble-t-il, avant plusieurs mois, demeure un exercice périlleux, sachant que quelques mois sont une éternité en politique.

Tout le monde se demande cependant aujourd'hui quelle sera la destinée électorale de l'Action démocratique, et personne ne peut s'empêcher d'avoir en tête les sondages récents, et d'imaginer l'ADQ former l'opposition officielle à la prochaine élection, si ce n'est le gouvernement! La plupart des observateurs s'imaginent en tout cas que la prochaine élection pourrait bien produire un gouvernement minoritaire.

Notre conclusion est complètement différente de ces supputations échevelées: même une progression importante du vote de l'ADQ aux prochaines élections, pourrait ne pas se traduire par un bouleversement de la représentation à l'Assemblée nationale autre que le remplacement au pouvoir du Parti québécois par le Parti libéral.

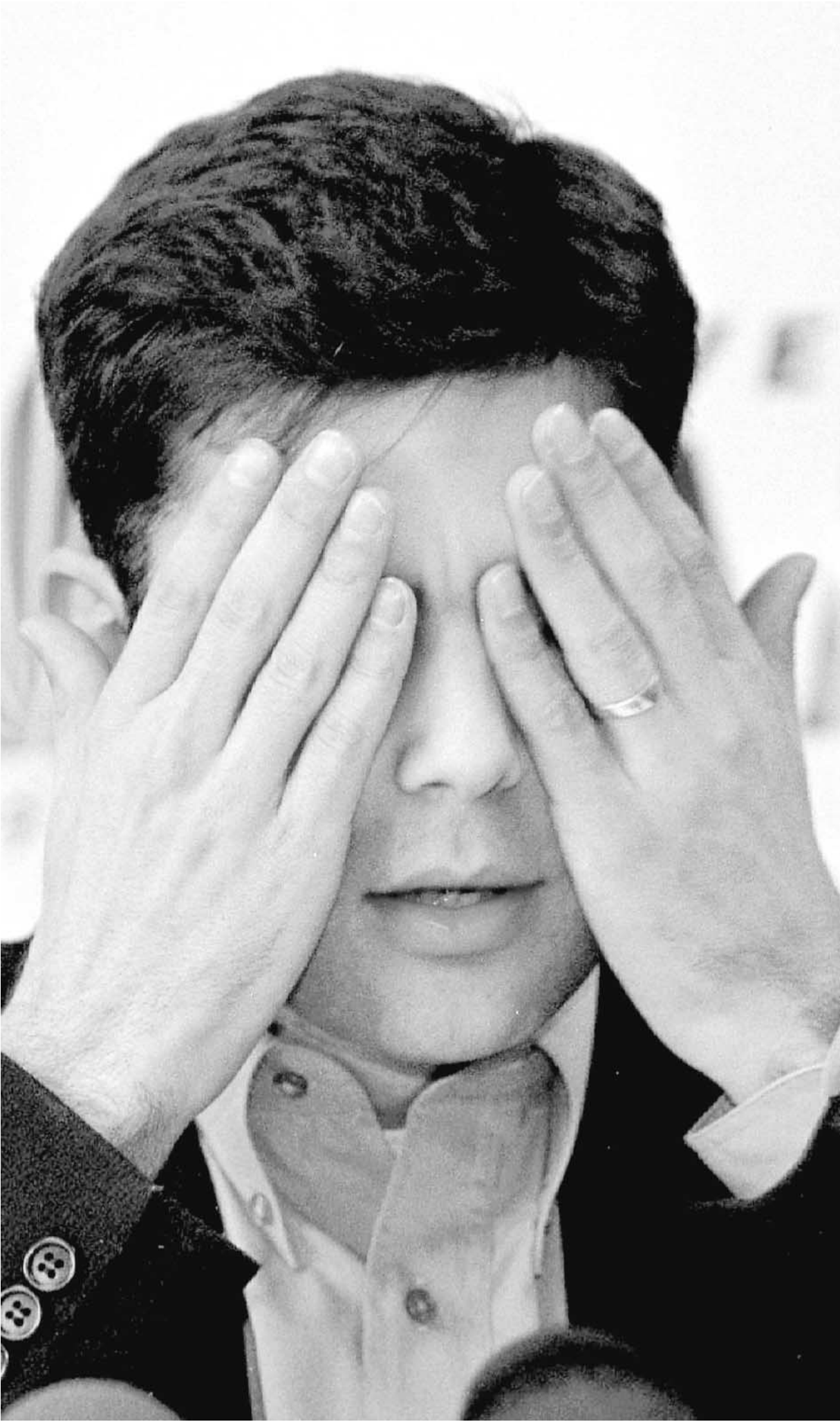
L'anticipation du résultat de la prochaine élection ne saurait procéder d'une perception impressionniste du contexte politique, ni d'une lecture sommaire des derniers sondages. Elle doit se baser sur une analyse rigoureuse, et apprécier les résultats des sondages à la lumière des résultats électoraux antérieurs et à travers la mécanique électorale qui est la nôtre.

Le mode de scrutin

En effet, plusieurs faits viennent compliquer considérablement la lecture des sondages lorsque l'on se propose d'anticiper le résultat d'une élection en termes de députés élus. Il y a d'abord le mode de scrutin de type britannique (majoritaire simple à un tour) qui amplifie démesurément le nombre de députés élus par le parti majoritaire: les politologues appellent cela « la loi du cube », qui affirme que dans ce système britannique et dans le cadre du bipartisme, le rapport du nombre de sièges est égal au cube du rapport du nombre de voix entre les partis. Cette « loi » est elle-même fortement perturbée, et ses effets amplifiés, lorsque l'on s'éloigne du modèle idéal bipartite, et que l'on se trouve en présence de trois partis politiques ou plus en compétition.

Mais au Québec, un autre fait complique l'analyse: l'extrême polarisation du vote sur une base linguistique garantit aux partis fédéralistes un sanctuaire de circonscriptions sûres et handicapé d'autant les partis souverainistes. C'est pourquoi, avec un vote également partagé entre souverainistes et fédéralistes, une lecture linguistique du vote dans les sondages permet toujours d'anticiper une forte majorité d'élus souverainistes (ainsi, en 1994, le Parti québécois avec 44,8 % des voix fit élire 77 députés alors qu'avec 44,4 % des voix le Parti libéral ne fit élire que 47 députés).

En outre, comme la dernière élection nous l'a montré, le mode de scrutin peut inverser l'ordre des partis en termes d'élus (en 1998, le Parti libéral avec 43,6 % des voix devant le Parti québécois avec 42,9 %, ne fit élire cependant que 48 députés derrière les 76 péquistes, tandis que l'ADQ avec 11,8 % du vote ne faisait élire qu'un seul député, Mario Dumont). En ce qui concerne le gouvernement minoritaire, même s'il reste théoriquement possible, en pratique notre mode de scrutin n'en a pas produit au cours du XX^e siècle, même lorsque des tiers partis importants étaient présents (1944, 1948, 1966, 1970, 1973, 1976).



« Avec la progression du vote adéquiste, le Parti québécois pourrait même être reporté au pouvoir, malgré un vote affaibli qui serait bien inférieur à 40 %. » – Pierre Drouilly

Prédictions ou simulations ?

Sans prétendre faire des prédictions, « ce qui est une chose très difficile, surtout lorsque cela concerne l'avenir » comme disait le physicien Niels Bohr, on peut toutefois faire des simulations des résultats d'une élection sur diverses hypothèses concernant le mouvement des voix par rapport aux résultats de l'élection de 1998. La méthode consiste, dans un premier temps, à mener une analyse statistique des résultats antérieurs pour déterminer le vote par groupes linguistiques, puis à appliquer à chaque circonscription les mouvements de votes entre les partis, suivant plusieurs scénarios. Cela signifie donc qu'on fait l'hypothèse que, si un parti politique avance ou recule par rapport aux élections précédentes, il le fait partout à travers le Québec, mais que la structure générale de son vote reste assez semblable (les meilleures circonscriptions pour un parti restent encore les meilleures, et les moins bonnes restent aussi les moins bonnes). À partir d'un calcul effectué circonscription par circonscription, on obtient alors une simulation pour l'ensemble du Québec. Ces simulations permettent de voir comment le système électoral traduit en nombre de sièges le vote des partis, et permet d'y

voir un peu plus clair à travers ce « miroir déformant » qu'est le mode de scrutin majoritaire simple. Dans le passé, ce genre d'exercice a permis de baliser le paysage politique de manière assez efficace.

La seule chose sûre que les sondages publiés depuis quelques mois nous révèlent, c'est que le Parti québécois baisse, dans une proportion variable, par rapport à ses résultats de 1998, que le Parti libéral baisse aussi ou demeure au mieux à son niveau de 1998, et que l'ADQ progresse dans une proportion variable d'un sondage à l'autre. Quant aux autres tiers partis, qui avaient connu une poussée en 2001, ils semblent être revenus à leur niveau de 1998.

Scénario 1 : PQ stable, l'ADQ gagne sur le PLQ

En première hypothèse, si l'on suppose que le Parti québécois demeure stable, et que l'ADQ fait des gains sur le Parti libéral, on voit le nombre d'élus péquistes augmenter rapidement, et se stabiliser à 90 lorsque l'ADQ atteint les 20 %. Cela est le résultat de la polarisation extrême du vote non francophone vers le Parti libéral, qui lui garantit plus d'une trentaine de députés, quelle que soit la performance des autres partis. Mais dans cette hypothèse toute théorique, l'ADQ n'arrive pas à faire élire d'autres candidats que Mario Du-

mont, même lorsqu'elle atteint un vote égal à 25-30 %: le vote libéral chez les francophones est trop faible (guère plus que le tiers des francophones) pour rapporter des gains à l'ADQ.

Scénario 2 : l'ADQ gagne sur le PQ et le PLQ également

De manière plus réaliste, les sondages depuis un an nous disent que l'ADQ fait des gains sur les deux grands partis, dans des proportions qu'il reste à déterminer de libéraux « nationalistes » et de souverainistes « insatisfaits du gouvernement ». Si l'on suppose que l'ADQ progresse à parts égales aux dépens du Parti québécois et du Parti libéral, rien ne change en termes d'élus. Le Parti québécois maintient alors exactement le même nombre d'élus quelque soit le niveau atteint par l'ADQ, et si l'on pousse l'extrapolation à l'extrême, dans un résultat de 33 % pour le chacun des partis (l'ADQ prenant le quart de leurs voix aux libéraux et aux péquistes), on se retrouverait encore avec environ 80 péquistes et 45 libéraux face à Mario Dumont, seul élu de l'ADQ.

Scénario 3 : l'ADQ gagne sur le PQ et le PLQ en proportions variables

Plus intéressant, et plus conforme à ce que disent les sondages

depuis un an, nous avons fait des simulations en supposant que l'Action démocratique fait des gains aux dépens du Parti québécois pour différents niveaux du vote libéral, allant de 44 % (son niveau de 1994 et de 1998) à 34 % (son niveau de 1976): cela correspond à des gains de l'ADQ sur le Parti libéral de plus en plus importants.

De manière générale, quelque soit le niveau du Parti libéral, la progression du vote adéquiste nuit au Parti québécois, mais ne rapporte pas de sièges à l'ADQ. Dans tous les cas, au départ le Parti québécois dispose d'un nombre d'élus égal ou supérieur à celui de 1998 (lorsque le vote libéral est inférieur à 44 %), et à mesure que le vote adéquiste progresse aux dépens du vote péquiste, le Parti québécois perd des sièges jusqu'à un point de rupture où il perd le pouvoir, mais dans tous les cas l'ADQ se retrouve toujours avec un seul siège.

Ce point de rupture se produit lorsque le vote adéquiste atteint les 20 % avec un vote libéral à 44 %: mais si le vote libéral est inférieur à 44 %, le point de rupture se produit pour des niveaux de plus en plus élevés du vote adéquiste, allant de plus de 22 % à plus de 30 %. Et pour faire élire des députés, l'ADQ doit dépasser largement ce point de rupture dans tous les cas. En somme, plus l'ADQ entame le vote libéral, et plus elle doit atteindre des niveaux élevés pour faire perdre le pouvoir au Parti québécois: et cela ne lui rapporte un nombre significatif de députés qu'à des niveaux largement supérieurs à 25-30 %.

Difficile pour le parti qui est arrivé partout troisième en 1998

Ces résultats assez inattendus, traduisent en fait la difficulté pour un parti politique arrivé partout en troisième position en 1998, à se hisser en première position dans un nombre significatif de circonscriptions, et le rôle de frein que le mode de scrutin exerce sur la percée des tiers partis. Le Parti québécois en sait quelque chose, qui avec 23 % du vote ne faisait élire que sept députés en 1970, et six seulement en 1973, avec une progression de son vote à 30 %.

Bien entendu, il s'agit là de simulations basées sur les résultats de 1998, et dans une élection réelle, le résultat final pourrait être plus nuancé. Mais l'ordre de grandeur de ces simulations risque d'être assez exact. Nous avons fait un exercice semblable concernant les élections fédérales dans *La Presse* du 25 février 1997, et nous concluons: « À mesure que le pourcentage obtenu par le Bloc québécois baisse, le nombre de députés que lui attribue le modèle descend lui aussi: mais il est intéressant de noter toutefois que, même dans la pire des hypothèses, le nombre d'élus bloquistes se maintient à 45 environ tant que le vote du Bloc québécois reste supérieur à 43 %. La cassure se produit au-delà, c'est-à-dire lorsque le Bloc québécois perd la majorité absolue du vote francophone. Dans la meilleure des hypothèses, le Bloc québécois conserve plus de 45 députés tant que son vote reste supérieur à 35 % ». Le 2 juin 1997, le Bloc québécois obtenait 37,9 % du vote et 44 élus sur 75.

La progression du vote adéquiste risque évidemment de faire perdre le pouvoir au Parti québécois, mais si cette progression se fait aussi aux dépens du Parti libéral, il pourrait même arriver que le Parti québécois soit reporté au pouvoir, malgré un vote affaibli, bien inférieur à 40 %. Outre l'exemple du Bloc québécois qui, en 1997 et 2000, remportait une majorité absolue de sièges au Québec avec un vote inférieur à 40 %, il suffit de rappeler l'exemple de l'Union nationale qui, en 1944, forma un gouvernement majoritaire avec seulement 38,0 % des voix, et de nouveau, en 1966, avec seulement 40,8 % des voix, en arrière des libéraux pour ce qui est du vote populaire dans les deux cas.

À toutes ces occasions, les tiers partis ont joué les trouble-fête, mais en ne remportant qu'entre zéro et cinq sièges. Il faudra que le vote de l'Action démocratique soit clairement supérieur à 25 % pour que cela lui rapporte un nombre significatif d'élus. Même avec les résultats des sondages disponibles aujourd'hui, Mario Dumont a donc raison de demeurer très prudent et plutôt modeste: car avec notre mode de scrutin, il y a loin de la coupe aux lèvres...

Forum

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
GUY CREVIER > Président et éditeur
MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

Un symbole lourd



Tout a commencé lorsqu'un sikh de 12 ans, Gurbaj Singh Multani, a échappé son kirpan dans la cour de l'école primaire Sainte-Catherine-Labouré, à LaSalle. Un parent s'est empressé d'alerter la direction. Depuis, le poignard n'en finit plus de faire du bruit.

L'affaire s'est retrouvée en Cour supérieure. La semaine dernière, un compromis a été trouvé : Gurbaj pourra porter son poignard à l'école mais il devra être caché dans un fourreau en bois qui sera lui-même emmaillotté dans une étoffe solide, le tout soigneusement enroulé sous ses vêtements.

Ce compromis est-il acceptable ? Oui et non.

Ce n'est pas la religion qui est au coeur de la controverse mais la présence d'une arme, le kirpan, entre les quatre murs d'une école. Peut-on accepter qu'un élève se balade avec un poignard collé au flanc, même solidement emmaillotté ? Qu'est-ce qui doit primer, les droits religieux du jeune sikh, reconnus par la Charte, ou les valeurs fondamentales de la société d'accueil qui a décidé qu'elle ne tolérerait sous aucun prétexte qu'il y ait des armes à l'école ?

Québec, qui défend le principe de la tolérance zéro face à la violence dans les écoles, songe à en appeler du jugement. Il en va de la sécurité des enfants, croit-il.

Mais avec le compromis, le gouvernement s'est fait déculotter. La chance que le kirpan serve d'arme offensive est pratiquement nulle. En 100 ans, aucun kirpan n'a été impliqué dans un incident violent. De plus, même si le kirpan du jeune Gurbaj tombait dans la cour,

il est doublement protégé par un fourreau en bois et une étoffe. Il faut faire preuve de mauvaise foi pour affirmer que les enfants de l'école Sainte-Catherine-Labouré courent l'ombre d'un danger.

Reste le symbole. Mais avec tout le bruit qui a entouré l'histoire du kirpan, le gouvernement et l'école ont clairement dit et redit qu'ils ne toléreraient pas d'armes. Les jeunes ne se mettront pas à entrer des couteaux à pleines portes parce que le jeune Gurbaj a obtenu le droit de porter son kirpan !

Reste aussi la pénible impression d'avoir été manipulé par une clique ultra-orthodoxe qui refuse tout compromis. La majorité des sikhs acceptent de porter un pendentif qui représente le kirpan. De plus, le poignard n'est pas accepté dans les avions et personne ne conteste cette décision.

Toutefois, le père de Gurbaj a adopté la ligne dure. Il a, du même coup, jeté le Québec dans une controverse où il risque de sortir amoichi, avec, en prime, la réputation d'être xénophobe. Pourtant, la société est très tolérante et elle a appris à s'adapter aux coutumes religieuses des autres cultures. Les écoles acceptent la kippa juive, le foulard islamique, pêle-mêle avec les crucifix. Certaines ont même poussé l'accommodement jusqu'à installer des lieux de prière pour les musulmans.

En interdisant le kirpan, l'école Sainte-Catherine-Labouré allait à l'encontre de la jurisprudence et de la tradition canadiennes qui penchent clairement du côté des sikhs. En Ontario, par exemple, professeurs et élèves ont le droit de porter le kirpan. Même chose en Alberta, en Colombie-Britannique, en Californie, en Angleterre...

Québec a de bonnes chances de perdre s'il va en appel. Il ne pourra pas brandir la question de la sécurité des enfants. Reste le symbole. Mais on ne va pas en Cour supérieure pour défendre un symbole.

David contre David



C'est un dossier complexe où les stéréotypes n'ont pas cours. Réformer la loi sur les normes du travail, comme projetée de la faire le gouvernement, revient à changer les règles d'arbitrage d'un important combat. Mais dans ce cas-ci, la bataille n'oppose pas le petit travailleur aux grandes multinationales. On parle effectivement du petit employé, dépourvu de toute protection syndicale, mais il oeuvre, dans ce cas-ci, au dépanneur du coin, au petit snack-bar le long de la route ou dans la ferme perdue dans le fond d'un rang. C'est le combat de David contre David.

C'est pourquoi modifier cette loi, qui forme la base architecturale de tout le monde du travail au Québec, est une entreprise extrêmement délicate. D'une part, cette loi tisse un filet de sécurité pour les 60 % de travailleurs québécois non syndiqués. D'autre part, les trois-quarts des entreprises qu'elle régit ont moins de cinq employés. Mais ces petites PME créent la majorité des emplois au Québec. Et la loi sur les normes a un impact sur les conventions collectives de toute la province, qui s'arment souvent à ces conditions minimales.

Alors pourquoi rouvrir cette législation ? Parce que la loi sur les normes date de la fin des années 70, une époque où les travailleurs avaient, pour la plupart, un emploi permanent, à temps plein. Depuis, on a assisté à la multiplication du travail à temps partiel et du cumul d'emplois, à l'invention des concepts de télétravail et de travailleur autonome. On a vu s'installer de nouvelles exigences de conciliation travail-famille avec l'arrivée massive des femmes à l'emploi. Ces nouvelles réalités ont bouleversé la façon dont les entreprises gèrent leur main-d'oeuvre. Elles y ont gagné une plus grande flexibilité, mais des milliers de travailleurs ont hérité d'un emploi plus précaire. Entre 30 et 40 % des emplois sur le marché du travail sont désormais classés « atypiques ».

Mais tout n'est pas pour autant passé du rose au noir dans les PME québécoises. La grande majorité des employés se disent encore satisfaits de leur sort. Cependant, les lois du travail sont précisément faites pour protéger la minorité de travailleurs qui vivent des situations difficiles. Et il y en a. Prenez cette serveuse qui travaille dans deux restaurants différents, menacée de congédiement par son premier patron si elle refuse de faire du temps supplémentaire. Mais si elle accepte, elle arrivera en retard à son second emploi et se fera... congédier. Cette travailleuse, comme bien d'autres, est prise en souricière par les dispositions de la loi.

Québec essaie donc, par la proposition qu'il soumet cette semaine à la consultation, de protéger davantage les travailleurs tout en nuisant le moins possible aux entreprises. À certains égards, la loi québécoise serait améliorée. Avec l'obligation pour l'employeur de concéder cinq jours de congé sans solde à un employé pour des raisons familiales. Ou la possibilité de prendre un congé de 17 semaines pour cause de maladie grave. Ces propositions sont louables, mais évitent la question centrale : peut-on s'attaquer à la précarité grandissante de l'emploi ?

Le gouvernement a relégué cette question complexe à un comité, dont les propositions ne feront probablement pas partie des modifications législatives. C'est qu'avant les élections, Québec voudrait bien plaire aux travailleurs, sans pour autant s'embarquer dans une vaste réforme. Or, nous sommes plutôt d'avis que cette loi a besoin d'un vrai coup de balai. Doit-on favoriser des regroupements pour la défense des travailleurs autonomes ? Doit-on consentir des avantages sociaux aux travailleurs à temps partiel ? Doit-on élargir la notion de salarié ? Quel est l'impact économique de ces mesures dans un contexte nord-américain ? La pénurie de main-d'oeuvre qui a cours dans plusieurs secteurs haussera-t-elle naturellement les conditions de travail ? Ce sont là des questions qui devraient faire partie d'une consultation digne de ce nom sur une législation qui régira le monde du travail pour encore des décennies.

YVES DUHAIME, PROFESSION: LOBBYISTE



serge.chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

LA BOÎTE AUX LETTRES

Destruction municipale

LE RÔLE d'un chef de l'opposition se résume-t-il à vouloir empêcher tout développement au niveau de la Ville ? C'est ce que pense, du moins, Pierre Bourque depuis le 5 novembre dernier.

Jamais nous n'avons eu droit à une critique constructive, jamais il n'a épaulé l'administration dans l'édification de la nouvelle ville, « SA » ville comme il le disait. Au contraire, il boycottait tout, en commençant par le symbole même de la consultation des citoyens : le Sommet de Montréal. Pierre Bourque ne travaille que pour Pierre Bourque. Les Montréalais veulent d'un chef de l'opposition qui a la ville à coeur et non d'un mercenaire à la recherche d'une puce dans les déclarations péuniaires des élus de l'administration Tremblay. Même que le gouvernement du Québec n'a pas donné raison au chef de l'opposition en ce qui concerne ses accusations gratuites et frivoles. Se souvient-il de ses 200 accros à la loi sur les élections depuis les dernières années ? Le chef de l'opposition est-il devenu soudainement « M. Éthique 2002 » ? J'espère qu'il aura l'humilité de s'excuser auprès des Montréalais.

HUGO MORISSETTE
Montréal

Non, mais quelle obstination !

POUR SOULIGNER les 100 ans de l'indépendance cubaine, non seulement George W. Bush ne met pas fin à l'embargo, mais il impose une condition nouvelle. Cela fait paternaliste, je trouve, de dire au peuple cubain : « Si vous vous comportez correctement, c'est-à-dire si vous respectez la démocratie et la liberté, peut-être qu'aux prochaines élections législatives de février 2003, je vais lever l'embargo ».

Je trouve que M. Bush mérite les critiques qu'il a reçues de la part de la presse américaine, qui juge son embargo stupide et inefficace. Depuis dix ans, les Nations unies condamnent cet embargo. Et le monde entier commerce avec Cuba, sauf les États-Unis. Et la récente visite de l'île des Caraïbes de l'ancien président, Jimmy Carter, ne semble avoir été qu'un coup d'épée dans l'eau.

Que Bush ne vienne pas se défendre de ne pas avoir d'arrière-pensées électorales, quand on sait que son frère Jeb Bush veut être gouverneur de la Floride, et qu'il a même participé à une soirée réunissant des contributeurs récemment à Miami. C'est clair que le président tient à ne pas irriter les Cubains de Miami, à qui il doit son élection controversée.

DANIEL LABONTÉ

Sombre abruti ?

EST-CE possible de connaître le nom du sombre abruti, du pauvre imbécile, du parfait crétin qui a décidé, pendant un long week-end, de fermer le pont Jacques-Cartier en même temps que deux

voies sur six sur le pont Champlain. Parce qu'en quelque part il y a quelqu'un qui a donné son OK là-dessus. À l'occasion il serait de mise de savoir qui fait quoi.

DANIEL FORTIN
Île-des-Sœurs

Eau, huile d'olive et mélasse

LU DANS la lettre de M. Benoît Labonté, président de la Chambre de Commerce de Montréal (*La Presse*, 17 mai) : « En conclusion, la Chambre considère primordial que les deux complexes hospitaliers se réalisent sans doublages inutiles et dans la synergie la plus fructueuse. »

Voeux pieux, si l'on considère la manière dont s'est faite la création du CHUM, un mélange d'eau, d'huile d'olive et de mélasse « Black Strap ». Avec les démissions de médecins et la disparition de certaines équipes de travail, la chimère résultante du CHUM est finalement moins que la somme de ses parties.

Si vous voulez deux complexes hospitaliers... ça va être très dur de ne pas faire de doublages !

CLAUDE RIVARD
médecin

Un système carcéral malade

LA LETTRE de madame Johanne Gibson dans votre édition d'hier se veut très révélatrice et nous rappelle à quel point le système

carcéral est contaminé par un laxisme dérisoire. Le cas de Conrad Brossard n'est pas sans rappeler celui de Mario Bastien. Après avoir obtenu un congé prématuré de prison grâce aux absences temporaires, Bastien avait assassiné le jeune Alexandre Livernoche.

Depuis des années, le gouvernement se vautre dans la nonchalance quant à la menace que représente la libération d'individus violents pour la sécurité des citoyens. C'est d'ailleurs pour l'une de ces raisons que la cote de popularité du système carcéral ne cesse de dégringoler. Malgré les sérieuses lacunes que comportent le système carcéral et le processus des libérations conditionnelles, le gouvernement jongle avec cette patate chaude depuis belle lurette. Résultat : elle lui a explosé en plein visage avec les meurtres d'Alexandre Livernoche et de Cécile Clément.

Quand l'État n'est plus en mesure d'assurer la protection de ses citoyens et laisse filer des meurtriers ou des prédateurs sexuels, une remise en question s'impose. Malgré les belles intentions, il ne faudrait surtout pas oublier qu'Alexandre Livernoche et Cécile Clément n'auront pas la chance de bénéficier d'une résurrection conditionnelle dans 10 ou 25 ans...

MATHIEU BEAUDOIN
Montréal

cyberpresse.ca D'autres lettres dans notre forum interactif :
www.cyberpresse.ca/lettres

Kirpan : Québec doit en appeler



Julius Grey

religieuses mais est-elle est d'avis que ces restrictions sont nécessaires pour assurer la sécurité de tous les citoyens. » ? Pour invalider une telle loi, le juge devra s'opposer à la volonté des législateurs et imposer « sa loi ».

GILLES MASSÉ
Longueuil

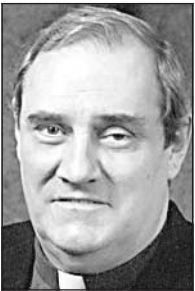
Forum



Il y a deux ans, Rome était l'hôte de la XVI^e Journée mondiale de la jeunesse. Après une messe extérieure, des Canadiens en ont profité pour manifester leur présence en brandissant l'unifolié.

Un grand rassemblement

Cet été, Toronto sera l'hôte de la XVII^e journée mondiale de la jeunesse; des milliers de jeunes venus des quatre coins du monde y participeront



JEAN-CLAUDE TURCOTTE
L'auteur est l'archevêque de Montréal.

DU 22 AU 28 juillet se tiendra à Toronto le plus grand rassemblement de jeunes que le Canada ait connu. Il s'agit de la XVII^e Journée mondiale de la jeunesse (JMJ) qui réunira, autour du pape Jean-Paul II, des jeunes venus des quatre coins du monde.

Quand nous parlons du monde des jeunes, nous pensons aux 18-30 ans. Plusieurs regardent ce monde avec un oeil pessimiste. Ils ne le voient qu'à travers leur musique, la drogue ou leur liberté de moeurs. Vision négative, vision à courte vue qui est loin de rejoindre la réalité. Le monde des jeunes est un monde fort diversifié qui s'exprime de multiples façons. Ce groupe d'âge a aussi des traits communs qui le caractérisent et qui lui donnent un visage propre. En cela, il n'est pas différent du monde dit adulte.

La grande majorité des jeunes d'aujourd'hui est habitée par le même sérieux et les mêmes aspirations que les jeunes des générations précédentes. Certes, ils regardent notre monde avec un oeil critique, car ils auront à vivre avec ce que nous leur aurons laissé. Et ce n'est pas toujours un bel héritage. Ils veulent, avec raison, pouvoir faire connaître leur vision de demain, de ce monde qu'ils habiteront. Ils veulent changer ce qui leur apparaît contraire à ce qu'ils désirent comme environnement social, politique, économique. Ils veulent continuer le chemin ouvert par leurs devanciers, mais en corriger ou en changer le tracé.

Les valeurs qui fondent une vie ne sont pas absentes de leur recherche. Comment pourraient-elles l'être ? Les sondages nous révèlent qu'ils adoptent souvent les mêmes valeurs que leurs parents. Mieux informés, ils sont cependant plus sensibles à privilégier certaines valeurs à dimension sociale : la sauvegarde de la paix, la défense de la jus-

tice, la promotion de la fraternité et la protection de l'environnement. Et même si les jeunes n'ont pas toujours beaucoup entendu parler de religion, la plupart d'entre eux sont rejoints par les questions qui traitent de spiritualité. Ils sont curieux et ouverts. Car la spiritualité touche au sens de la vie qui interpelle toute personne et qui ne peut être évacué de son champ d'interrogation. À moins de vivre une existence sans but et d'accepter d'aller à la dérive.

Une journée pour les jeunes du monde

C'est pour ces jeunes, qui n'ont pas fermé la porte à toute question religieuse, que la Journée mondiale de la jeunesse (JMJ) a été conçue. Le pape Jean-Paul II, qui en a eu l'idée, a voulu que cette Journée soit l'aboutissement d'une démarche faite par les jeunes, avec les jeunes et pour les jeunes. Une sorte de pèlerinage en un pays choisi qui permet d'entrer en contact avec d'autres jeunes qui ont des préoccupations communes. D'échanger avec eux des expériences de vie. De partager ses idées et ses opinions. De fraterniser avec des jeunes d'une autre culture. Alors surgissent les réflexions et les réponses de chacun et de chacune quant au pourquoi de la vie et aux valeurs qui concourent à se réaliser.

Les voyages forment la jeunesse nous dit l'adage. La Journée mondiale de la jeunesse en est la preuve. Pour la vivre, il faut quitter son coin de terre et son quotidien pour aller vers un certain inconnu, vers l'étranger. Aller à la découverte. Pour cela, il faut se laisser habiter par l'esprit du pèlerinage, c'est-à-dire partir à la rencontre de soi dans une démarche où le corps se met au service de l'âme et où le partage avec d'autres alimente la réflexion. Pour entreprendre ce pèlerinage, il faut accepter de voyager simplement, à petit budget, avec un minimum de bagages, de loger chez les gens du pays ou encore de vivre à la dure dans une école en dormant par terre. Tout cela dans un contexte de joie, de fête, de chant et d'amitié. Car la JMJ, c'est tout un happening. (...)

Pourquoi le point fort de cette Journée mondiale de la jeunesse demeure-t-il la rencontre avec le pape ? Avec ce vieillard usé par les années, le travail et la maladie ? La réponse vient des jeunes eux-mêmes qui me l'ont souvent formulée. Son message est exigeant. Il remet bien des choses en question et va à l'encontre des courants à la mode. Mais il est celui d'un homme vrai qui a une parole qui n'est jamais en contradiction avec ce qu'il est et ce qu'il fait. Il n'est pas un homme des demi-mesures, des à-peu-près. Il ne penche pas continuellement du côté du vent. Il est un homme entier qui a une force intérieure qui lui vient de sa foi au Christ et de sa vie donnée à l'annonce de son Évangile. Il nous invite à aller nous aussi au bout de nous-mêmes et de nos convictions religieuses, et ainsi à être vrais.

Une participation à ne pas manquer

Cet été, Toronto est l'hôte de la XVII^e Journée mondiale de la jeunesse. Des milliers de jeunes viendront chez nous et s'arrêteront la semaine précédente dans différents diocèses du pays. Nous en accueillerons à Montréal. Ils seront reçus dans des familles, dans des paroisses ou dans des institutions scolaires. Ce sera une occasion unique pour les jeunes d'ici et pour beaucoup d'adultes de partager avec ces visiteurs notre culture, nos coutumes et notre foi.

Que devons-nous attendre de ce grand rassemblement spirituel ? Je ne saurais le prédire car je ne suis pas devin. Il serait étonnant de voir un retour massif des jeunes à la messe du dimanche. L'expérience des autres JMJ nous apprend que beaucoup de jeunes, en vivant l'événement, ont trouvé un sens nouveau à leur vie, le goût de continuer à aller de l'avant dans leur recherche spirituelle ou la motivation à s'engager au service du Christ et de son Évangile. Je crois qu'un tel résultat n'est pas négligeable. Ni pour l'Église ni pour la société. Tous deux ont besoin de jeunes qui font confiance à la vie et sont capables de s'engager au service des autres.

LYSIANE GAGNON

lgagnon@lapresse.ca



Recettes de mots confits

Connaissez-vous l'étonnante coutume qui a cours au Québec, et qui consiste à... confire les morts ?

Je n'invente rien, j'ai tiré l'information d'une très sérieuse brochure publiée par Communication-Québec, intitulée « Que faire lors d'un décès ? ».

C'est à la page 18 que l'on trouvera la recette, accompagnée d'autres trouvailles sémantiques originales (les italiques sont de moi) : « Le déclarant *confit* ensuite la déclaration de décès ainsi que la carte d'assurance-maladie au directeur de funérailles qui les *transmet* sans délai au Directeur de l'État civil (...). Le déclarant conserve la copie verte de sa *delcaration*(...). »

Le chapitre se termine sur une note conviviale : « (...) ceci pour faciliter les démarches aux citoyens et *lui* offrir un service de meilleure qualité. »

On verrait ces fautes d'orthographe et ces coquilles dans le dépliant d'un marchand de tapis qu'on ne s'y attarderait pas... Mais dans une publication officielle du gouvernement du Québec ?

Un lecteur qui a fait la même découverte m'écrit qu'il a envoyé une lettre de protestation à Communication-Québec... Or, l'accusé de réception qu'il a reçu contient une autre touche d'humour involontaire.

La lettre est signée par une Jacqueline Belhumeur (nom fictif), donc par une fonctionnaire qui, portant un prénom bien féminin, doit très certainement être une femme. Sous la signature, apparaît pourtant un titre éminemment ambigu : « préposé(e) aux renseignements »...

Où s'en va-t-on, si nos fonctionnaires ne savent plus à quel sexe ils appartiennent ? À moins, évidemment, qu'il ne s'agisse d'un transsexuel baptisé Jacques, engagé dans l'opération qui le-la transformera en Jacqueline !

Trêve de plaisanteries, on sait bien que Mme Belhumeur a utilisé un formulaire préparé d'avance... Mais quand même, est-ce qu'il n'y aurait pas moyen d'injecter un minimum de bon sens (en même temps qu'un minimum de correction linguistique) dans la correspondance officielle de notre gouvernement ?

■ ■ ■

MOTA, TERCEIRO, FREITAS... Ce sont les noms des trois ouvriers qui se sont noyés le 3 décembre dernier dans les eaux glacées du lac des Deux-Montagnes.

Ils travaillaient à la réfection du pont de l'Ile-aux-Tourtes. Ils avaient tous des femmes et des enfants. La barque qui les transportait du chantier à la baraque où ils devaient prendre leur pause était peut-être surchargée, peut-être en mauvais état ; chose certaine, les ouvriers n'avaient pas de gilet de sauvetage — auquel cas ils auraient survécu. Selon un de leurs camarades, il n'y avait que « quatre ou cinq gilets pour une cinquantaine de gars ».

Mota, Terceiro et Freitas étaient les employés de D.J.L Construction, qui travaillait pour le compte du ministère des Transports. Comment se fait-il que personne, ni chez D.J.L., ni au ministère, ne se soit préoccupé de la sécurité élémentaire de ces hommes qui travaillaient dans des conditions dangereuses ?

Cinq mois et demi après l'accident, toujours pas un mot du coroner censé faire enquête sur les causes de ces trois accidents mortels. Toujours pas de nouvelles de la Commission de la santé et sécurité du travail, elle aussi censée faire enquête.

« Ces enquêtes sont toujours très longues », dit, sur le ton d'un homme résigné aux délais, Richard Goyette, du Conseil conjoint de la Construction, organisme affilié à la FTQ.

Il y a pire que les délais. Durant les 10 dernières années, il s'est produit chaque année de 20 à 30 accidents mortels sur les chantiers de construction au Québec. (En 2000, la courbe a atteint un sommet, avec 32 morts ; M. Goyette s'attend à ce que les données de 2001, qui ne sont pas encore disponibles, soient du même ordre).

Or, M. Goyette, qui est représentant syndical dans la construction depuis 25 ans, ne se souvient pas d'avoir vu un seul entrepreneur accusé (je ne dis pas condamné) de négligence criminelle.

Le procureur général n'intente jamais de poursuites. Il y a eu des recommandations de coroners, à l'époque où les coroners avaient le droit de faire des recommandations, mais « cela n'a jamais rien donné. »

Mais pourquoi ? « Parce que la société considère ces accidents comme inéluctables, comme une fatalité, dit M. Goyette, bref, on trouve cela normal. »

Normal ?

Trente morts par année, c'est énorme, dans un pays moderne où tous les équipements de sécurité sont accessibles. On n'est tout de même plus au Moyen-Âge !

Il est impensable que toutes ces morts aient été purement « accidentelles », qu'il n'y ait pas eu, au moins dans une partie des cas, de la négligence caractérisée de la part des entrepreneurs. La sécurité, signale M. Goyette, c'est trop souvent ce sur quoi ces derniers « courent » quand ils font leurs soumissions, histoire d'être « le plus bas soumissionnaire ».

Vous heurtez un piéton au volant de votre auto, vous serez (avec raison) puni d'une manière ou d'une autre, possiblement même accusé de négligence criminelle. Pourquoi ceux qui mettent en danger des dizaines de vies humaines échapperaient-ils à l'examen ? La punition, lorsqu'elle est méritée, n'est-elle pas une forme de prévention ?

Bilinguisme: Harper s'explique



STEPHEN HARPER
L'auteur est le chef de l'opposition officielle et chef de l'Alliance canadienne.

JE DÉSIRE fournir aux Québécois des précisions additionnelles sur ma position concernant le bilinguisme.

J'ai personnellement une grande estime pour le bilinguisme. Depuis mon jeune âge, avant même d'avoir considéré ma venue dans la vie publique, j'avais comme but personnel d'apprendre les deux langues officielles du Canada. Étant un citoyen Canadien, ceci était un choix personnel et je n'oserais décourager personne à faire de même.

Ultérieurement, j'ai parlé des échecs de la politique libérale sur la langue. Dans les années 60, le Parti libéral a tenté de promouvoir le bilinguisme d'un océan à l'autre, croyant par le fait même que le Canada serait un pays plus uni. Malheureusement, le Canada n'est toujours pas un pays bilingue.

Le Canada est plutôt un pays ayant deux langues officielles réparties dans des régions différentes. Quand nous comparons le pourcentage géographique de la majorité et de la minorité des groupes linguistiques,

il est clair que le Canada est encore moins bilingue qu'il était dans les années 60. Seulement 17 % des Canadiens parlent les deux langues et la plupart habite dans les régions unilingues françaises ou anglaises. Je n'ai rien contre cela. Les Canadiens ne sont pas moins Canadiens s'ils ne parlent qu'une de nos deux langues officielles. Tout Canadien mérite un traitement égal peu importe sa langue ou son origine. La politique sur la langue devrait servir le pays et la population actuelle et ne pas susciter à créer autres choses.

Une politique équitable

Voilà pourquoi l'Alliance canadienne croit que les institutions fédérales devraient fournir les services fédéraux dans les deux langues, où c'est raisonnable de le faire, — c'est-à-dire où les communautés anglophones et francophones cohabitent.

L'Alliance canadienne est le seul parti qui a établi une politique claire et spécifique pouvant être appliquée équitablement. Notre nouvelle politique, adoptée récemment à la première convention du parti depuis mon élection comme chef, a pour but de protéger et servir les Canadiens, peu importe qu'ils soient unilingues francophones, unilingues anglophones ou bilingues.

Notre politique protégerait les droits des communautés minoritaires dans les deux langues en offrant des services dans toutes

les villes et tous les villages où la réalité linguistique le justifie. Nous avons établi cette protection à un seuil minimum de 10 % tout en s'assurant que l'argent des contribuables ne soit pas dépensé inutilement où ces services ne sont pas requis. Ces critères, étant basés sur les données du recensement, s'ajusteraient automatiquement au rythme des changements démographiques.

La politique de l'Alliance canadienne protégerait et garantirait des pratiques d'embauche justes qui ouvriraient plus de postes aux Canadiens unilingues (français ou anglais) dans les services publics fédéraux, l'armée et la GRC.

Finalement, nous sommes le seul parti engagé dans ces politiques afin d'assurer que la juridiction primordiale des provinces au niveau de la langue et de la culture soit respectée. Les disputes concernant le traitement par les provinces des minorités linguistiques seraient, selon moi, mieux réglées par les tribunaux.

Au lieu d'avoir un gouvernement apathique qui dépense temps et argent à tenter de régler des problèmes dans ces causes en prétendant être compatissant, l'Alliance canadienne propose des politiques claires et des directives claires en protégeant les droits des minorités et en traitant tous les Canadiens avec égalité, justice, honnêteté et respect.